

L'EVIDENCE MEME

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la carte géographique du Saguenay pour comprendre que les Saguenayens doivent se compter solidaires les uns des autres.

PROGRES DU SAGUENAY



C'EST CET OUVRIER QUE GRAND-PERE HENRI ET PAPA AVONS CHOISI POUR NOTRE SATISFACTION.

BAULES A MORT

Hull, 15. — S.P.C. — Trois enfants furent brûlés à mort dans un incendie qui se déclara hier après-midi dans cette ville. La maman avait laissé les enfants dans la cuisine pour aller téléphoner chez un voisin. A son retour, elle trouva sa demeure en flammes. Elle tenta de pénétrer à l'intérieur, mais dut reculer devant les flammes et la fumée.

L'hon. Cannon à la cour suprême

La nomination a été rendue officielle hier.

SA CARRIERE

L'hon. Cannon a brillé au barreau et la législation.

Montréal, Qué., 15. — S. P. C. — L'honorable M. Lawrence-Arthur Cannon, nommé hier, juge de la Cour Suprême du Canada, fut appelé au poste de juge de la Cour d'Appel de la province de Québec, en 1927, après une brillante carrière au Barreau et à la Législation. Ses dispositions naturelles pour la carrière juridique s'épanouirent tout d'abord par des travaux familiaux, car il est le fils de l'honorable juge John Cannon, de la Cour Supérieure de notre province. Plusieurs membres de sa famille ont aussi suivi la carrière légale.

Le nouveau juge de la plus haute cour de notre pays est né, à Arthabaska, Qué., le 23 août 1877. Il fit ses études au Collège Commercial d'Arthabaska, au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, où il remporta la médaille du Gouverneur-Général et le prix du Prince de Galles. Ses études furent interrompues par les obligations de la province de Québec, qui fut admis au Barreau en 1899. Il fut nommé membre d'une commission chargée de réviser les statuts de la province en 1921, et devint bâtonnier de la Cour Supérieure provinciale. Plus tard, il représentait la province et la Commission du Port de Québec devant la Commission des Chemins de fer dans l'enquête sur les chemins de fer. En 1927, M. Cannon était nommé à la Cour d'Appel. Son frère, hon. Lucien Cannon, est solliciteur général du Canada.

Le nouveau juge de la Cour Suprême fut échevin de la ville de Québec de 1908 à 1916, alors qu'il se présenta à l'Assemblée Législative et fut élu dans Québec-Centre. En 1919, il fut élu par acclamation. En 1923, il fut nommé membre d'une commission chargée de réviser les statuts de la province en 1921, et devint bâtonnier de la Cour Supérieure provinciale. Plus tard, il représentait la province et la Commission du Port de Québec devant la Commission des Chemins de fer dans l'enquête sur les chemins de fer. En 1927, M. Cannon était nommé à la Cour d'Appel. Son frère, hon. Lucien Cannon, est solliciteur général du Canada.

UN PROJET INCONNU DES AUTORITES

Toronto, 15. — S. P. C. — Si le roulement de l'état de New-York, Franklin D. Roosevelt, a été avisé que la province d'Ontario était prête à recommander la nomination d'une commission devant étudier le projet de construction d'un pont sur le St-Laurent, c'est à l'insu du premier ministre provincial.

LA WILLINGDON DE RETOUR AU CANADA

St-Jean, N.B., 15. — S. P. C. — Leurs excellences le comte de Willingdon et Lady Willingdon furent reçues avec un enthousiasme hier dans cette ville. Le gouverneur-général et sa suite débarquèrent dans ce port, après une croisière aux Indes Occidentales. Dans la soirée, les distingués voyageurs prenaient le train pour Montréal.

LA VIE DANS LE PARTI LIBERAL

Londres, 15. — S. P. C. — Hier, le comte Grey of Fallodon était réélu président du Conseil Lib. L'assemblée mentionne que la paix est le régime au sein du parti libéral anglais. Ce conseil fut formé à la suite d'un mécontentement d'un groupe important lors de la nomination de lord George à la présidence du parti. La mort de lord Asquith. De plus, le contrôle des finances du parti par un seul homme cause une certaine inquiétude. Il faut voir là une deuxième raison de la formation du conseil.

Bulletin météorologique Bas St-Laurent — Vents forts du sud-est tournant au sud; plus doux; neige ou pluie.

Enquête sur les opérations de courtage

Elle débute aujourd'hui dans l'Ontario et porte sur certaines maisons financières d'Ottawa.

DANS L'ALBERTA

Des accusations sont portées contre des courtiers canadiens bien connus.

Winnipeg, Man., 15. — S. P. C. — Trois provinces du Canada se sont unies, hier, pour faire une enquête générale sur les opérations de finance et de courtage exerçant leurs activités dans leurs limites.

Le gouvernement d'Ontario a annoncé qu'un examen relativement à ces opérations financières exerçant leurs activités dans la cité d'Ottawa va commencer aujourd'hui. La vérification des livres de deux compagnies fait du progrès dans le Manitoba. Dans l'Alberta des accusations sont portées contre des courtiers canadiens jouissant d'une grande notoriété.

Dans chacune des trois provinces, l'action du gouvernement est prise sous l'autorité du Statut concernant la prévention des fraudes relativement aux placements d'argent. Le Saskatchewan, où un statut analogue à celui des provinces d'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta est en vigueur, est à examiner la situation, mais elle n'a pas reçu de plaintes. La mise en force d'une législation semblable est projetée par le gouvernement de la Colombie Anglaise.

Harvey Mills, vice-président de la firme de courtage Solloway-Mills, limitée, recommandée dans tout l'étendue du Canada a été remis en liberté, moyennant un cautionnement de \$50,000, après comparution en cour de police provinciale, à Calgary. Aujourd'hui même, il devra répondre à l'accusation "d'avoir conspiré pour causer des dommages, au point de vue civil, à diverses personnes", de concert avec Isaac W.-C. Solloway, président de la firme. On attendait M. Solloway, ce matin, à Calgary.

L'accusation portée en vue du droit commun contre les chefs de la maison de courtage Solloway-Mills émanant du département du procureur-général, mais une nouvelle figure est apparue sur la scène des actualités investigations, dans l'Alberta. Le Calgary Stock Exchange, en effet, a lancé une accusation de faux prétextes contre E.-W. Gilroy, chef de la firme de ce nom. Après une brève enquête préliminaire, M. Gilroy vit sa cause remise à vendredi. Il fut libéré moyennant un cautionnement de \$5,000.

M. J.-J. Frawley, du département du procureur-général de l'Alberta, n'a pas voulu rien dire, en réponse à la question qu'on lui posait pour savoir si de nouveaux mandats d'arrestation seront assésinés contre des courtiers de Calgary.

L'HON. BENNETT EN TOURNEE DANS L'OUEST

Vancouver, 15. — S. P. C. — L'hon. R. B. Bennett, chef de l'opposition, annonçait-on lui hier, prononcera deux discours dans la Saskatchewan pendant son tour de tournée. Il partira pour Winnipeg.

Le chef conservateur se rendait à Victoria hier matin et ce soir il prononcera le premier discours de sa tournée actuelle dans la Colombie Anglaise. Demain soir, il s'adressera aux citoyens de cette ville. Vendredi il prendra la parole devant les membres de la section féminine du Club Canadien et samedi, M. Bennett sera à Kamloops, la dernière ville de cette province, où il prononcera un discours.

LES HORREURS DE LA FAMINE EN CHINE

Changhai, 15. — S. P. C. — Le cannibalisme se pratique ouvertement dans les provinces chinoises aux prises avec la famine, suivant le récit du missionnaire George Andrews, de retour de la province du Kanst.

"Les histoires de cannibalisme sont parfaitement exactes. J'ai assisté maintes et maintes fois à des scènes horribles. De malheureux affamés mangent les cadavres de leurs compagnons de misère." "Dans les premiers temps, les autorisés essayèrent d'arrêter cette coutume barbare; mais y renoncèrent bientôt. Un malheureux, paraissant devant les tribunaux sous cette accusation, répondait: "Pourquoi serais-je puni pour avoir mangé ce que les chiens dévorent?" "La coutume de vendre les enfants n'existe plus depuis longtemps, faute d'acheteurs. Les pauvres petits étaient chanceux d'être vendus à des maitres qui pouvaient les nourrir. Les typhus exerce également ses ravages. L'été dernier 14 membres du comité de secours ont succombé à la maladie."

LE CHOMAGE

Winnipeg, 15. — S.P.C. — Il fut déclaré hier qu'un télégramme du premier ministre provincial, l'hon. John Bracken, adressé au premier ministre fédéral, lui demande de reconsidérer la décision que la question du chômage ne concerne pas le gouvernement fédéral. On suggère au Dominion de s'en occuper, advenant l'incapacité des municipalités et des provinces de remédier à la situation.

Le conseil national des laitiers

Demande à la Commission du Tarif de ne pas sacrifier ses intérêts aux fabricants d'automobiles.

L'AUSTRALIE

L'on demande que le tarif en vigueur avec ce Dominion soit modifié.

Ottawa, 15. — S. P. C. — F. E. M. Robinson, président du Conseil National des laitiers du Canada, demandait hier à la Commission du Tarif de ne pas sacrifier les intérêts de cette société aux fabricants de papier et d'automobiles. Il s'agit d'augmenter les droits sur le beurre et le fromage venant d'Australie, où le Canada exporte du papier et des automobiles.

Les demandes de M. Robinson furent appuyées par le père Leo Lebel, S. J., représentant le Conseil d'Agriculture de la province de Québec; Robert Ness, de l'Association des éleveurs de bétail de Beauharnois, Dan Morkenberg, de l'Association des laitiers de l'Alberta; T. A. Gillespie, représentant les laitiers de l'Ontario et T. C. Colquhoun, représentant les laitiers de la Saskatchewan.

Opposés aux demandes des laitiers sont: A. E. Darby, secrétaire du Conseil Canadien de l'Agriculture; R. J. Deachman, de la Ligue des consommateurs du Canada; E. MacNiven, des Fermiers-Unis de l'Ontario; et T. F. Gilroy, de la société de coopérative des fermiers de l'Ontario.

Actuellement le beurre australien paye un droit d'entrée de 1 sou par livre et le fromage de ce pays entre en franchise. Les laitiers demandent de deux sous pour le beurre et un droit de 4 sous pour le fromage.

WASHINGTON COMPAREE A NERON

New-York, 15. — S. P. C. — Nicholas Murray Butler, président de l'Université Columbia, adversaire de la prohibition, publia hier sous une déclaration dans laquelle il attaqua le rapport de la Commission du Commerce International. "C'est une preuve nouvelle que Washington, comme l'empereur Néron, jouit du violon pendant que Rome brûle."

"Le citoyen dont le soul principal est la fondation même de notre vie politique et sociale, ne trouve dans ce rapport aucun respect des principes fondamentaux de la constitution, y sont garanties du 15ème amendement y sont ligés, ainsi que celles de la deuxième section du 14ème amendement. Le rapport enfin ne marque aucun souci de cette loi divine qui dit: "Tu ne tueras pas."

EN VUE DE PROMOUVOIR LA PAIX

Genève, 15. — S. P. C. — Trois mesures importantes pour la paix mondiale furent adoptées hier par le Conseil de la Société des Nations.

1. — La nomination d'une commission spéciale, qui se réunira le 20 février prochain, afin de mettre au point le projet de désarmement en se basant sur le pacte Briand-Kellogg, lequel a mis la guerre hors la loi.

LE PROGRAMME DE LA CONFERENCE

Londres, 15. — S. P. C. — Présidant la réunion du cabinet hier, l'hon. Ramsay MacDonald traça dans ses grandes lignes le programme de son gouvernement pour la prochaine conférence navale, avant la rentrée des Chambres, qui a lieu le 21 courant.

L'assassin présumé de Ward

Est arrêté à Montréal où il s'était retiré, après s'être déguisé.

LA POURSUITE

Le prévenu se serait querellé avec Ward au cours de la journée du meurtre.

Montréal, 15. — S. P. C. — Ray Courtland, âgé de 22 ans, de Hamilton, Ont., et Laura White, âgée de 19 ans, anciennement de Halifax furent arrêtés hier matin en cette ville dans un logement et dans l'après-midi, paraissant en cour pour répondre à l'accusation d'avoir assassiné Mark Ward, âgé de 70 ans, un fermier de Richelieu. Ward fut trouvé mort dans sa demeure jeudi soir, le 9 courant, apparemment étouffé et de plus portant une fracture au crâne.

Ward vivait seul sur sa ferme depuis une vingtaine d'années. Quelques jours avant Noël, il prenait un homme et une femme pour travailler avec lui. Jeudi dernier, lorsqu'on retrouva le cadavre du fermier, le compte avait disparu et la police se mit immédiatement à sa recherche. D'après les témoignages de la police locale, Courtland et sa compagne ont admis avoir commis le crime. On retrouva en leur possession, divers articles ayant appartenu à la victime, dont sa botte.

On ne leur demanda pas de s'avouer coupables; mais ils devront se présenter dans trois jours devant les autorités. Une enquête sera tenue le 22 courant. On ne sait encore si elle sera tenue ici ou à St-Hyacinthe, chef-lieu du district dans lequel le crime fut commis.

Courtland et la fille White se conquirent à Montréal, où cette dernière travaillait dans un restaurant. Quelques jours après, ils se présentèrent à la ferme de Ward, qui les employa immédiatement. Des querelles eurent lieu entre Courtland et son patron et le soir du crime, le jeune homme, des vêtements tachés de sang, déclarait à sa compagne qu'ils devaient déguerpir au plus vite. Ils se dirigèrent vers la métropole. Hier matin, la police mettait la main sur Courtland, qui portait un complet ayant appartenu à la victime.

Les détectives, parfaitement renseignés sur le couple, s'étaient lancés à sa poursuite et n'eurent pas de peine à trouver qu'ils étaient dans la métropole. Avant-hier, l'agent Jarguillat aperçut un homme qui répondait au signalement de Courtland. Il le suivit et le vit entrer dans une maison à plusieurs étages. Plaçant un homme à la porte pour la nuit, il revint le matin de bonne heure, accompagné de l'inspecteur Dorais. Ils furent immédiatement reçus par Courtland, déjà tout habillé. Il ne fit aucune résistance et la fille White fut trouvée dans une chambre dormant profondément. Pour dépister les agents, il avait teint ses cheveux et s'était affublé d'une moustache.

D'après la police, la jeune fille donna une description du combat qui se déroula entre Courtland et le fermier. Alimant une lanterne, elle s'était ensuite réfugiée dans un hangar. C'est là, que Courtland était venu la trouver et lui avait conseillé de fuir avec lui. Courtland corrobora les dépositions de sa compagne.

LE CALME REGNE A LA CONFERENCE

La Haye, 15. — S. P. C. — La tempête venant de Berlin et qui menaçait sérieusement la deuxième conférence, s'est dissipée hier et les délégués abordèrent les questions de détail de l'application du plan Young, dans une atmosphère sereine.

Le Dr Schacht, gouverneur de la Reichsbank, qui déclarait avant-hier que la banque ne pouvait souscrire à l'établissement de la Banque Internationale, lors de la convention annuelle de cette société, J. L. Chisole et la Reichsbank participera à l'établissement de la Banque Internationale et la conférence est sauvée d'un désastre.

UNE VILLE ENDOMMAGEE PAR LE FEU

Calais, Me., 15. — Le quartier commercial de St-Stephen, de l'autre côté de la rivière Ste-Croix, en face d'ici, a été ravagé par un incendie. On calcule que les pertes vont dépasser le demi-million de dollars.

Sept édifices, sur la rue Auedie, ont été rasés ou sérieusement endommagés. Les renfermaient treize magasins de détail et plusieurs logements privés. Les pompiers travaillèrent pendant plusieurs heures avant de pouvoir contrôler le feu. Trois familles ont été jetées à la rue par suite de l'incendie de leurs logis, et deux pompiers ont été blessés par la fumée. Le total des assurances portées par les marchands et locataires éprouvés est d'environ cent mille dollars.

INCENDIE

Québec, Qué., 15. — S.P.C. — L'hôtel Canada, de Ste-Marie de Beauce, a été détruit par l'incendie, mardi à 7 1/2 p.m. Un commencement d'incendie a été contrôlé vers 2 heures, mais les flammes se sont ravivées et on dut craindre une conflagration. Les pertes sont estimées à \$15,000. Elles sont en partie couvertes par les assurances. Les pompiers volontaires ont fait un travail très effectif.

Un article de M. Raymond Poincaré

L'ex-premier ministre de France traite des relations franco-allemandes.

SON ATTITUDE

M. Poincaré en tient pour une politique française ferme vis-à-vis des réclamations allemandes.

Paris, 15. — S.P.C. — Dans son premier article publié depuis sa longue maladie, Poincaré discutait hier dans "l'Excelsior" les rapports entre la France et l'Allemagne.

"A la Haye, l'Allemagne raisonne comme si les Alliés prétendaient quelle est toujours de mauvaise foi, comme si les renouveau de l'esprit de Locarno, voulaient détruire le crédit de Reich et entraver l'application du plan Young.

"Comment peut-on signer un accord, sans en avoir au préalable, envisagé toutes les éventualités heureuses ou malheureuses? Personne ne peut nier qu'il existe toujours en Allemagne des partisans qui sont désarmés, qui sont déterminés, coûte que coûte, à rejeter les obligations du traité de Versailles. Advenant leur retour au pouvoir, la France devra-t-elle présenter la joue gauche, après avoir souffleté sur la droite? La France de la guerre et de la victoire n'aura plus dans ce jour qu'une sécurité douteuse, des préparations désolées. Adopter une telle politique serait une abdication de l'honneur Français, et tout spécialement le premier ministre Tardieu, ne saurait envisager.

LA FETE DE NUIT A QUEBEC

Québec, 15. — Spécial au Progrès. — La ville de Québec, riche de son passé historique et des glorieux faits d'armes dont elle fut témoin pendant cette année assésinée et prise d'assaut, non pas cette fois par des guerriers aux sentiments belliqueux, mais par une armée bien pacifique de raquetteurs.

Ce siège, fait par les clubs locaux de raquetteurs le 20 janvier, sera soutenu par les régiments de la ville et, au cours de la fête de nuit, des pièces pyrotechniques inonderont le firmament de leurs fulgurantes, pendant que les assésinés escaladeront les remparts et repousseront les assésinés. Il ne fait pas de doute que ce spectacle inusité ne manquera pas d'attirer nombre de visiteurs dans les murs de la vieille capitale et toutes les mesures ont été prises au Château Frontenac et dans les principaux hôtels de la ville pour les loger.

PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES DETAILLANTS

Toronto, 15. — S. P. C. — H. Grey Masson, Ottawa, fut nommé hier président de l'Association Nationale des Détaillants, lors de la convention annuelle de cette société. J. L. Chisole de cette ville fut nommé premier vice-président et René Lasalle de Montréal, vice-président. George S. Haugham fut choisi comme secrétaire et Howard C. Blackford, Toronto, trésorier.

L'HON. KING ET L'EMBELLEMENT DE LA CAPITALE

Ottawa, 15. — Le Très Hon. Macenzie King a déclaré à la délégation municipale d'Ottawa, qu'il a renoncé, qu'il aimerait à voir, le plus tôt possible, la démolition de l'hôtel de ville, afin de continuer l'embellissement du parc de la Confédération. La municipalité peut facilement construire en face du parc, rue Elgin, entre Queen et Albert, sur l'emplacement de l'ancien hôtel Grand Union. Le poste de police et le poste des pompiers doivent aussi disparaître. Quand à l'église presbytérienne Knox, le premier ministre ne peut pas dire qu'elle ne devra pas être démolie, un jour, mais pas maintenant.

LA SESSION PROVINCIALE LE PREMIER MINISTRE REPOND AU DISCOURS DU CHEF DE L'OPPOSITION

L'hon. Taschereau parle pendant une heure et quart en viron et se montre peu doux envers le successeur de M. Sauvé. — Un vigoureux plaidoyer en faveur de la politique et des entreprises du gouvernement. — Le député de Dorion a donné la réplique au premier ministre. — M. William Tremblay dans le débat.

LES DEBUTS DU DEPUTE DE BEAUCE

Québec, Qué., 15. — De notre reportage sur le Grand discours du premier ministre à la reprise du débat sur l'adresse, Beau début en Chambre de M. Edouard Fortin, député de Beauce. Vigoureux discours de MM. Blain et Tremblay, introduction de loi par l'hon. M. Taschereau. Inauguration des séances du soir, tel est le bilan de la séance d'hier à l'Assemblée Législative.

Le chef du gouvernement a parlé pendant une heure et quart environ. Les galeries étaient remplies et, comme jeudi dernier, lorsque M. Houde ouvrit le débat sur l'adresse, bon nombre de personnes durent retourner à la porte.

L'hon. M. Taschereau a rendu un éloquent hommage à M. Arthur Sauvé, mais il n'a pas été doux pour le nouveau chef de l'opposition. Il a fait de l'humour, au dépens de M. Houde, avec toute la simplicité d'esprit qui lui est familière et il a défendu son gouvernement avec beaucoup d'habileté et de vigueur.

M. Aldéric Blain, député de Dorion, a répondu au premier ministre et a relevé de façon heureuse plusieurs attaques faites par M. Taschereau à l'Assemblée législative. Il a été chaleureusement applaudi par la droite. Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de donner un compte rendu plus élaboré de son discours.

Le dernier orateur de la soirée a été M. William Tremblay. Le député oppositionniste de Maisonneuve était en belle humeur et il a parlé avec sa fougue habituelle. Il a surtout reproché au gouvernement de ne pas faire davantage pour assurer le respect de la loi du dimanche.

Le débat a été ajourné par M. Irénée Vautrin, député de St-Jacques.

M. TASCHEREAU

Le premier ministre fut longuement applaudi par la droite lorsqu'il se leva pour prendre la parole. — M. l'Orateur, dit-il, "je ne sais si vous avez lu le Rocambole, de Ponson du Terrail. Il est probable que vous ne l'avez pas lu, car le livre est à l'index, mais s'il vous était arrivé de le lire, vous avez remarqué que l'auteur faisait le récit de meurtres et d'assassinats. Il écrivait au jour le jour et craignant pour sa mémoire, il avait placé sur la cheminée des statuettes représentant les personnages dont il racontait les aventures. Lorsqu'un récit était publié, il serait les statuettes figurant les héros dont il n'avait plus à s'occuper.

Un jour, une bonne ou, ramenant le crat qui n'avait pas encore parlé des individus qu'elle figurait et il les ressuscita. "L'autre jour, quand le chef de l'opposition a voulu nous assésiner, nous avons jeté par terre nos statuettes et une bonne fée les a relégués. Nous sommes plus vivants que jamais.

"M. l'honorable ami de Ste-Marie a prononcé un grand discours. Deux jeunes gens qui étaient venus l'entendre ont fait les remarques suivantes. Le premier: "Je crois que nous allons être longtemps dans l'opposition." L'autre: "Je crois que j'aimais mieux l'autre."

Le premier ministre a ensuite pris à partie le chef de l'opposition par deux fois et a découvert M. Taschereau déclara: "Le premier ministre devait partir et le reste. Le chef de l'opposition devait rester et le part. Dans son discours, le député de Ste-Marie a touché un peu à tout et beaucoup à lui-même. Il me permettra en toute amitié de lui dire qu'il n'est pas mortel. A moi il dit: "Si vous étiez parti d'où je suis parti, vous ne seriez pas où je suis, probablement." Mais c'est une manière de dire: "Je suis un meilleur homme que vous."

"Le chef de l'opposition se plaignait qu'on l'ait appelé aventurier politique. Il se compare à Colomb qui a découvert l'Amérique, à Jacques Cartier qui a découvert le Canada et à Champlain qui a fondé Québec. "C'est flatteur pour nos découragés. Le quatrième a le mérite de s'être assésiné dans un siège vide. Ce sont les quatre grands noms de notre histoire. "Mon honorable ami a eu un mot délicieux. Il a nommé le député des Deux-Montagnes, chef honoraire de l'opposition. Lui est le chef à honorer et l'autre est le chef honoraire. Lequel des deux a le plus profité de l'échange. "Le chef de l'opposition a ressassé tous les vieux arguments. Il me faisait penser aux fondeurs de cuillères qui essayaient de faire de nouveaux ustensiles avec ceux qui servaient depuis des générations.

C'est le député de Montréal-Dorion qui a donné la réplique au premier ministre. Les premières paroles de l'Orateur expriment ses sympathies à l'adresse des deux députés disparus depuis la dernière session. Puis il souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues. Au nouveau président de la Chambre, il souhaite de s'asseoir dans une Chambre saine et de travailler. "Le premier ministre, dit-il, "nous a découvert de nouveaux talents. Je ne savais pas qu'il lisait des livres à l'index. Ce ne sont pas les statuettes de Ponson du Terrail qui nous intéressent mais les statuts de la province. "Il y en a plusieurs cependant, comme les statuettes de Ponson du Terrail, nous voudrions jeter par terre. Le premier ministre a fait allusion, dans son discours, au double mandat du chef de l'opposition, et le député de Dorion déclara qu'il n'ait pas employé de meilleurs arguments qu'il lui-même compte plusieurs fonctions et qu'il y a plusieurs doubles mandats dans son parti.

Le député de Dorion rappelle qu'à la convention conservatrice de l'an dernier il a fait l'éloge du chef de l'opposition. Parmi des récentes élections partielles, M. Blain fait remarquer que le premier ministre n'a pas arraché de plumes au panache de M. Houde comme il le croit; il prétend qu'il en a perdu plutôt qu'il n'en a gagné. Dans Compton, dit-il, c'est plusieurs plumes qui sont parties de son panache. M. Blain signale lors de sa nomination, le député de Maisonneuve avait été proposé par un membre du clergé. Il ajouta à ce propos qu'il n'y avait une tendance à faire intervenir le clergé dans les démonstrations politiques et que cette manière d'agir offrait bien des dangers. Le député de Dorion fit allusion à la première assemblée de Sainte-Julienne et tenta de prouver que le chef de l'opposition avait été élu d'avoir eu peur. A propos de l'élection de la Beauce, dit encore M. Blain, on a parlé d'abécés, de clique. Quel abécés? Quelle clique? Nous n'en sommes pas là.

Puis le député de Dorion fait quelques allusions au Gogh. C'est dit-il, un oiseau insectivore et le ministre de l'Agriculture devrait en encourager l'élevage. Quand le premier ministre a parlé de cet oiseau à Sainte-Julienne, il a oublié que les chemins sont en macadam.

M. l'honorable ami de Ste-Marie a prononcé un grand discours. Deux jeunes gens qui étaient venus l'entendre ont fait les remarques suivantes. Le premier: "Je crois que nous allons être longtemps dans l'opposition." L'autre: "Je crois que j'aimais mieux l'autre."

Le premier ministre a ensuite pris à partie le chef de l'opposition par deux fois et a découvert M. Taschereau déclara: "Le premier ministre devait partir et le reste. Le chef de l'opposition devait rester et le part. Dans son discours, le député de Ste-Marie a touché un peu à tout et beaucoup à lui-même. Il me permettra en toute amitié de lui dire qu'il n'est pas mortel. A moi il dit: "Si vous étiez parti d'où je suis parti, vous ne seriez pas où je suis, probablement." Mais c'est une manière de dire: "Je suis un meilleur homme que vous."

"Le chef de l'opposition se plaignait qu'on l'ait appelé aventurier politique. Il se compare à Colomb qui a découvert l'Amérique, à Jacques Cartier qui a découvert le Canada et à Champlain qui a fondé Québec. "C'est flatteur pour nos découragés. Le quatrième a le mérite de s'être assésiné dans un siège vide. Ce sont les quatre grands noms de notre histoire. "Mon honorable ami a eu un mot délicieux. Il a nommé le député des Deux-Montagnes, chef honoraire de l'opposition. Lui est le chef à honorer et l'autre est le chef honoraire. Lequel des deux a le plus profité de l'échange. "Le chef de l'opposition a ressassé tous les vieux arguments. Il me faisait penser aux fondeurs de cuillères qui essayaient de faire de nouveaux ustensiles avec ceux qui servaient depuis des générations.

C'est le député de Montréal-Dorion qui a donné la réplique au premier ministre. Les premières paroles de l'Orateur expriment ses sympathies à l'adresse des deux députés disparus depuis la dernière session. Puis il souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues. Au nouveau président de la Chambre, il souhaite de s'asseoir dans une Chambre saine et de travailler. "Le premier ministre, dit-il, "nous a découvert de nouveaux talents. Je ne savais pas qu'il lisait des livres à l'index. Ce ne sont pas les statuettes de Ponson du Terrail qui nous intéressent mais les statuts de la province. "Il y en a plusieurs cependant, comme les statuettes de Ponson du Terrail, nous voudrions jeter par terre. Le premier ministre a fait allusion, dans son discours, au double mandat du chef de l'opposition, et le député de Dorion déclara qu'il n'ait pas employé de meilleurs arguments qu'il lui-même compte plusieurs fonctions et qu'il y a plusieurs doubles mandats dans son parti.

Le député de Dorion rappelle qu'à la convention conservatrice de l'an dernier il a fait l'éloge du chef de l'opposition. Parmi des récentes élections partielles, M. Blain fait remarquer que le premier ministre n'a pas arraché de plumes au panache de M. Houde comme il le croit; il prétend qu'il en a perdu plutôt qu'il n'en a gagné. Dans Compton, dit-il, c'est plusieurs plumes qui sont parties de son panache. M. Blain signale lors de sa nomination, le député de Maisonneuve avait été proposé par un membre du clergé. Il ajouta à ce propos qu'il n'y avait une tendance à faire intervenir le clergé dans les démonstrations politiques et que cette manière d'agir offrait bien des dangers. Le député de Dorion fit allusion à la première assemblée de Sainte-Julienne et tenta de prouver que le chef de l'opposition avait été élu d'avoir eu peur. A propos de l'élection de la Beauce, dit encore M. Blain, on a parlé d'abécés, de clique. Quel abécés? Quelle clique? Nous n'en sommes pas là.

Puis le député de Dorion fait quelques allusions au Gogh. C'est dit-il, un oiseau insectivore et le ministre de l'Agriculture devrait en encourager l'élevage. Quand le premier ministre a parlé de cet oiseau à Sainte-Julienne, il a oublié que les chemins sont en macadam.

M. l'honorable ami de Ste-Marie a prononcé un grand discours. Deux jeunes gens qui étaient venus l'entendre ont fait les remarques suivantes. Le premier: "Je crois que nous allons être longtemps dans l'opposition." L'autre: "Je crois que j'aimais mieux l'autre."

Le premier ministre a ensuite pris à partie le chef de l'opposition par deux fois et a découvert M. Taschereau déclara: "Le premier ministre devait partir et le reste. Le chef de l'opposition devait rester et le part. Dans son discours, le député de Ste-Marie a touché un peu à tout et beaucoup à lui-même. Il me permettra en toute amitié de lui dire qu'il n'est pas mortel. A moi il dit: "Si vous étiez parti d'où je suis parti, vous ne seriez pas où je suis, probablement." Mais c'est une manière de dire: "Je suis un meilleur homme que vous."

"Le chef de l'opposition se plaignait qu'on l'ait appelé aventurier politique. Il se compare à Colomb qui a découvert l'Amérique, à Jacques Cartier qui a découvert le Canada et à Champlain qui a fondé Québec. "C'est flatteur pour nos découragés. Le quatrième a le mérite de s'être assésiné dans un siège vide. Ce sont les quatre grands noms de notre histoire. "Mon honorable ami a eu un mot délicieux. Il a nommé le député des Deux-Montagnes, chef honoraire de l'opposition. Lui est le chef à honorer et l'autre est le chef honoraire. Lequel des deux a le plus profité de l'échange. "Le chef de l'opposition a ressassé tous les vieux arguments. Il me faisait penser aux fondeurs de cuillères qui essayaient de faire de nouveaux ustensiles avec ceux qui servaient depuis des générations.

C'est le député de Montréal-Dorion qui a donné la réplique au premier ministre. Les premières paroles de l'Orateur expriment ses sympathies à l'adresse des deux députés disparus depuis la dernière session. Puis il souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues. Au nouveau président de la Chambre, il souhaite de s'asseoir dans une Chambre saine et de travailler. "Le premier ministre, dit-il, "nous a découvert de nouveaux talents. Je ne savais pas qu'il lisait des livres à l'index. Ce ne sont pas les statuettes de Ponson du Terrail qui nous intéressent mais les statuts de la province. "Il y en a plusieurs cependant, comme les statuettes de Ponson du Terrail, nous voud

CARNET SOCIAL

Mme G. A. Lapointe, de Montréal, accompagnée de Mme Z. Piliotroult, est en visite chez sa fille, Mme J. L. Perron, de Chicoutimi.

Ces dames partiront pour Montréal après un séjour de deux semaines dans notre ville.

M. et Mme Jos. Vézina et leurs enfants, Thérèse et Raymond, de Québec, étaient de passage à Chicoutimi chez leurs parents, ces jours derniers.

MARIAGE LEMAY-JALBERT

A 4 hrs. 30, ce matin, en la Cathédrale de Chicoutimi, M. l'abbé Arthur Fortier, aumônier des Syndicats, et ami intime de M. L. LeMay, bénissait le mariage de M. Lucien LeMay, nouvellement arrivé de Saguenay, fils de M. et Mme J.-E. LeMay, photographe de cette ville, et de Mme Henriette Jalbert, fille de M. et Mme Henri Jalbert, marchand.

Les deux époux étaient accompagnés de témoins leurs pères respectifs. A l'autel, assistaient comme servants de messe, deux élèves du Séminaire, en costume régulier: M. Charles Jalbert, frère de la mariée, et M. Robert Rivierin, jeune ami des époux.

Le chœur de la cathédrale était magnifiquement illuminé, et la coupole de la cathédrale, couronne nuptiale ou scintillaient des milliers de feux, déversait sur les époux et les assistants une douce lumière qui rendait aux toilettes tout leur éclat.

Les jeunes mariés agenouillés à l'entrée du chœur sur des prie-Dieu recouverts de tentures rouges, étaient entourés de nombreux parents et amis.

A l'orgue, M. l'abbé Herménégilde Fortin exécuta avec sa maîtrise habituelle, des pièces choisies.

Au début de la cérémonie, Mlle Graciele Dufour, de Grande-Baie, chanta le "Noël du Mariage" de A. Chouhens, M. Vilmond Fortin rendit ensuite le "Sancta Maria" de Faure, et Mlle Françoise Savard termina le programme musical par "L'Angelus à la Bénédiction Nuptiale" de E. Dubourg.

La mariée portait un manteau brun garni de renards jaunes. Son bouquet était composé de roses et de lys.

Après l'apposition des signatures aux registres de la paroisse, les époux et leurs invités se rendirent à la demeure de M. et Mme H. Jalbert, pour y prendre le déjeuner.

Les salles avaient été décorées avec goût et les tables étaient surchargées de mets appétissants. Dans le salon, les cadeaux, dont le nombre dépassait la centaine, étaient exposés à l'admiration de tous.

MARIAGE MURRAY-TREMBLAY

M. l'abbé Jos. Bergeron, vicaire, a béni, ce matin, à 4 hrs, en la cathédrale, le mariage de M. Jos. Alfred Murray, employé des Postes, fils de feu Philippe Murray, de Chicoutimi, et de Mlle Marie-Louise Tremblay, fille de M. Godfroy Tremblay, également de cette ville.

M. Arthur Murray servait de témoin à son frère et M. Tremblay assistait à la fête.

L'autel était décoré de lumières nuptiales, tandis que dans la nef, de nombreux parents et amis rehaussaient de leur présence l'éclat de la cérémonie.

Le chœur des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Anne-Marie Lajoie, s'était chargé du programme musical.

Un premier cantique, "Devant Jésus" fut chanté par Mlle Anna-Marie Gagnon. Les autres solistes furent: Mlle Bertha Tremblay, "A Toi, Sainte-Vierge-Marie", Mlle Juliana Gilbert, "Angelus", Mlle Cécile Boivin et Bertha Tremblay exécutèrent un beau duo, au milieu de la messe: "Aimer, c'est le ciel", M. l'abbé H. Fortin, du Séminaire y joignit un joli programme d'orgue.

La mariée était revêtue d'un manteau brun garni de rat musqué.

Après le mariage, le jeune couple et leurs amis se rendirent à la demeure de M. G. Tremblay pour y prendre le goûter avant le départ du train.

Des décorations de toutes sortes paraient les salles et la joie générale sillonnait chaque figure. De nombreux couverts et des plats variés surchargeaient les tables.

A 7 hrs 45, les nouveaux époux s'embarquèrent pour Québec et Montréal.

Nos vœux sincères les accompagnent.

MARIAGE MURRAY-TREMBLAY

M. l'abbé Jos. Bergeron, vicaire, a béni, ce matin, à 4 hrs, en la cathédrale, le mariage de M. Jos. Alfred Murray, employé des Postes, fils de feu Philippe Murray, de Chicoutimi, et de Mlle Marie-Louise Tremblay, fille de M. Godfroy Tremblay, également de cette ville.

M. Arthur Murray servait de témoin à son frère et M. Tremblay assistait à la fête.

L'autel était décoré de lumières nuptiales, tandis que dans la nef, de nombreux parents et amis rehaussaient de leur présence l'éclat de la cérémonie.

Le chœur des Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Anne-Marie Lajoie, s'était chargé du programme musical.

Un premier cantique, "Devant Jésus" fut chanté par Mlle Anna-Marie Gagnon. Les autres solistes furent: Mlle Bertha Tremblay, "A Toi, Sainte-Vierge-Marie", Mlle Juliana Gilbert, "Angelus", Mlle Cécile Boivin et Bertha Tremblay exécutèrent un beau duo, au milieu de la messe: "Aimer, c'est le ciel", M. l'abbé H. Fortin, du Séminaire y joignit un joli programme d'orgue.

La mariée était revêtue d'un manteau brun garni de rat musqué.

Après le mariage, le jeune couple et leurs amis se rendirent à la demeure de M. G. Tremblay pour y prendre le goûter avant le départ du train.

Des décorations de toutes sortes paraient les salles et la joie générale sillonnait chaque figure. De nombreux couverts et des plats variés surchargeaient les tables.

A 7 hrs 45, les nouveaux époux s'embarquèrent pour Québec et Montréal.

Nos vœux sincères les accompagnent.

Les six derniers mois

Mes bien chers enfants,
Voilà déjà entamée la dernière période de l'année scolaire. Ce sera la plus longue; ce doit être aussi la plus sérieuse. LONGUE. SERIEUSE! ...
Voilà deux mois sèveres qui vont peut-être faire faire la moue aux écoliers paresseux, indociles, légers, à qui le moindre effort répugne.
Mais les petits amis, les neveux et nièces de Tante Cécile, les lecteurs assidus du Coin des Enfants du Progrès du Saguenay n'ont pas peur de mots sèveres, habitués qu'ils sont à toujours faire consciencieusement leur besogne journalière d'écoliers. Et je les vois, d'ici, sourire à leur Tante Cécile et lui dire:
— "Il est vrai que six mois, c'est long, mais quand nous considérons le travail qu'il nous reste à faire pour parcourir notre programme d'études, nous constatons, chère Tante Cécile, que c'est tout juste ce qu'il nous faut.

Et puis, les meilleurs d'entre nous ont bien à réparer quelques petites négligences, à combler quelques petites lacunes qui se sont glissées dans le travail des quatre premiers mois de l'année scolaire. Plusieurs peut-être, qui ont montré vraiment trop peu d'application au cours de cette première période, et qui ont pris, auprès de la crèche du bon Jésus, à Noël, auprès de leurs chers parents, au jour de l'an, la résolution sincère d'être meilleurs et de mieux travailler, auront dûment besogne à accomplir, et les six long mois, chère Tante Cécile, ne seront sûrement pas trop longs pour eux! ...
Bravo, chers petits amis, vous parlez d'or et votre Tante est bien fière de vous! Elle sait maintenant que tous, vous serez généreux, sérieux et cela la comble de joie.

Six mois, c'est court, en effet, quand c'est passé; cela paraît court aussi à celui qui a conscience de sa tâche et la veut bien remplir. Travaillons donc avec ardeur et ne perdons pas une minute du temps précieux qui nous est donné pour nous instruire.
Et croyez toujours, chers neveux et nièces, à l'affectueux dévouement de

Tante Cécile

griffes aillent jusqu'à lui: il a failli voler mon nom.
Votre petit neveu qui vous baise (à la pincette).
PETIT DIABLE NOIR.

Tante Cécile,
Que l'année 1930 soit pour vous remplie de bonheur et soyez de longues années au Coin parmi vos chers petits neveux et nièces.
La Petite Fée se désolait bien des ailes pour voler faire ses souhaits de bonne année de vivre avec la bonne Tante Cécile. Mais la distance est trop longue, le temps trop rigoureux pour faire ce trajet dans les airs.
J'aimerais bien revoir ma belle Province de Québec, le beau lac St-Jean qui m'a vue naître, car la petite Fée réside dans l'Ontario depuis cinq mois seulement; elle a écouté les plus belles années de son enfance à St-Jérôme, pensée que vous devez bien connaître sans doute.
Je suis orpheline. J'ai perdu ma belle-mère l'année dernière. Je suis devenue orpheline pour la première fois à trois ans. Bien que je sois fée j'ai aussi mes peines, c'est bien cruel de perdre deux mamans que je chérissais beaucoup dans l'espace de si peu de temps.
J'aurais bien des choses à vous dire, mais j'ai peur de vous ennuyer par mon long babillage, une petite fille ne doit pas être trop bavarde.
Bonne Tante, je me jette dans vos bras et vous embrasse avec mon coeur; je sens déjà que je vous aime beaucoup; vous êtes si bonne.
Votre petite nièce affectueuse,
PETITE FÉE.

ROSA. — Entrez, Rosa, ma chère nièce: on ne fappe jamais en vain à la porte du Coin des Enfants du Progrès du Saguenay. Je sais bien que vous vous reprendrez au prochain concours; je ne suis pas inquiète à votre sujet. Ce prochain concours, d'ailleurs, portera spécialement sur la langue Française, car j'ai remarqué qu'un grand nombre de concurrents la maltraitaient fort dans leurs réponses. Ce n'est pas comme à l'école modèle du Village de Saint-Honoré où cette grande Dame (la Langue Française) est traitée avec tous les égards qui lui sont dus. Je publie votre lettre et vous remercie de tout mon coeur pour les vœux de bonne année que je vous retourne avec bonheur.

ARMANDE. — La nouvelle année a très bon goût (ce qui fait augurer favorablement d'elle) et elle s'est choisie à une bien gentille compagnie pour arriver jusqu'à Tante Cécile. Armande et elle (je veux dire la nouvelle année) sont toutes deux bienvenues, et si la seconde est aussi fine et bonne que la première, nous allons tous être fort heureux en 1930. Merci pour les vœux que je vous retourne bien consciencieusement.

ROSALIE. — Entrez, Rosa, ma chère nièce: on ne fappe jamais en vain à la porte du Coin des Enfants du Progrès du Saguenay. Je sais bien que vous vous reprendrez au prochain concours; je ne suis pas inquiète à votre sujet. Ce prochain concours, d'ailleurs, portera spécialement sur la langue Française, car j'ai remarqué qu'un grand nombre de concurrents la maltraitaient fort dans leurs réponses. Ce n'est pas comme à l'école modèle du Village de Saint-Honoré où cette grande Dame (la Langue Française) est traitée avec tous les égards qui lui sont dus. Je publie votre lettre et vous remercie de tout mon coeur pour les vœux de bonne année que je vous retourne avec bonheur.

EDITH. — Edith est bien gentille d'être venue "faire son jour de l'an" avec Tante Cécile à la Rivière-Maillois. Le maître de poste, que j'avais oublié de prévenir, se demandait qui était cette heureuse Tante Cécile qui recevait tant de lettres. La vôtre est bien intéressante et je vais la publier.

(Suite à la 5e page)

Mesdames !!!

Le Magasin le plus Chic en Ville

La Cie LESSARD & Frère

SUR LA COTE

vous offre après son INVENTAIRE des aubaines sans pareilles sur toutes ses marchandises de haute qualité et nouveauté. Il faut baisser notre stock de \$15,000.00 avant la construction de notre nouveau magasin. C'est vous dire que nous avons pris les moyens. Venez voir les valeurs exceptionnelles que nous offrons. Regardez nos vitrines. Comparez nos prix. Soyez de nos clients et vous serez content.




146 ROBES Incroyable!!

15 douz. de jolies cravates en soie, marque Tooke et Curries. Des jolis patrons à la mode. 29c (Pas plus que 3 à chaque client.)

\$5.00

Cependant c'est vrai mais c'est seulement chez Lessard et Frère, sur la côte, que vous pouvez avoir ces valeurs, dans d'aussi jolies robes de toilette ou d'après-midi; dans les styles les plus nouveaux, en 3/4 ou longues, en crêpe Canton, crêpe Gloria, celanese, Georgette et Jersey laine; ces robes sont de telles valeurs pour le prix qu'elles feront trembler tous les marchands de Chicoutimi. Mais d'un autre côté, toutes les dames qui auront l'avantage d'en acheter deux pourront se réjouir, car nous en livrons seulement deux à chaque cliente. Pas de commande par malle ni de crédit. A ces bas prix là il faut les voir pour le croire.




76 Manteaux

Ce n'est pas tout. Le plus remarquable dans cette vente de janvier seront les réductions extraordinaires faites de 50% sur tous nos manteaux sans exception, même nos manteaux en fourrure ainsi que nos manteaux pour fillettes et enfants. Nous voulons baisser notre stock vite de \$15,000.00. Eh bien, nous en avons pris les moyens. Ce qui veut dire : que tous nos manteaux que nous vendions

\$50.00 seront réduits à **\$25.00**
ceux de \$25.00 seront réduits à **\$12.50**
ceux de \$10.00 seront réduits à **\$5.00**

Ainsi de suite pour les manteaux d'enfants. Profitez-en.



Voyez les 100 Valeurs

que vous pouvez acheter pour une piastre, chez Lessard & Frère, sur la côte.

Un lot de sacoches en vrai cuir. Valeur \$5.00. Réduites à	\$1.00
Souliers de toilette en velours ou satin ou cuir patent, lignes démodées, pour dames. Vous choisissez pour	\$1.00
10 verges de toile à rou-leau, très pesante, pour	\$1.00
10 verges de shirting, belle qualité pour	\$1.00
10 verges de coton jaune, très fort, spécial	\$1.00
10 verges de chambray ou indienne, bas prix pour	\$1.00
12 balles de fil à crochets, tous les numéros, pour	\$1.00
Chemises de toilette ou d'ouvrage, pour hommes.	\$1.00
Camisoles ou bloomers ouatés pour dames, 2 pour	\$1.00
Pantoufles pour fillettes, 2 paires pour	\$1.00
Beaux bas en cachemire laine et soie, pesants, marque Penmans, toutes les couleurs. Rég. \$1.50, la paire	\$1.00
Robes de maison. Un grand choix,	\$1.00
"Middy" blancs, pour fillettes, pour	\$1.00
Toile à nappe, blanche, très forte, 2 verges pour	\$1.00
1 douz. de grandes serviettes, la douzaine seulement	\$1.00



Maman, allez donc vite m'acheter un habit et un capot chez Lessard & Frère, sur la côte. Si vous voyez les beaux capots chauds et les habits qu'ils vendent à \$6.00. Je suis certain, maman, que vous achèterez les deux, un pour mon petit frère aussi. Mais hâtez-vous, car la quantité est limitée et ces bas prix ne resteront en force que du 15 au 25 janvier pour 10 jours seulement.

On demande deux jeunes filles parlant l'anglais. S'adresser à M. J.-A. Lessard.

Monsieur! Venez voir les beaux complets et paletots, que nous avons réduits à **\$15.00**

Claques pour hommes Spécial **69c**

COIN DES ENFANTS La Croix de Jésus

Ce jour-là, Joseph cherchant de l'ouvrage, Jésus restait alors dans l'humble atelier; Il était alors en apprentissage, Avait sur sa robe un grand tablier... Il fouilla longtemps dans un tas de planches Que le charpentier avait dans un coin; Il en choisit deux parmi les plus blanches Et les rabota longtemps avec soin, Mais la tendre voix de la Vierge Mère Lui dit: "Mon Jésus, que faites-vous donc? Sans doute un travail pour votre vieux père?" Le petit Jésus lui répondit: "Non".

Ces morceaux de bois qu'il taille et rabote, Il met bien longtemps à les aplanir; Prenant un marteau lourd pour sa manœuvre Il chercha des clous pour les réunir, C'était pour son âge une rude tâche; Il avait cinq ans depuis quatre mois, Pourtant il cognait, cognait sans relâche, Tapant bien souvent sur ses petits doigts, Et la Vierge dit, pleine de tendresse: "Mais, mon cher trésor, que faites-vous donc? Sans doute un joujou pour quelque pauvre?" Le petit Jésus lui répondit: "Non".

Enfin, l'Apprenti céleste s'arrêta, En laissant tomber ses bras accablés; Le soleil d'avril tombant sur sa tête, Transmuait en or ses cheveux bouclés; Las, il s'étendit, pour faire son somme, Sur l'objet de bois si mystérieux... Et le Fils de Dieu, comme un petit homme, Au bout d'un instant ferma ses beaux yeux, Et lorsque Marie, avec grand mystère, Vint pour lui parler encore une fois, Parmi les copeaux qui jonchaient la terre, Le petit Jésus dormait sur sa croix!

LES JOLIES LETTRES

Chère Tante, C'est Rosa qui frappe à la porte, il y a si longtemps que vous n'avez pas visitée, car elle n'avait pas le temps d'aller vous saluer. Elle pensait souvent à vous.

Pour le concours, nous avons été les seconds, ce n'est pas toujours à notre tour d'être premiers, nous n'étions pas trop fâchés, mais nous voulons nous reprendre en janvier.

Bonne Tante, nous achevons cette année; je vous souhaite, pour 1930, une Bonne et Sainte Année et je vais demander au petit Jésus de la Crèche de vous accorder une santé très bonne pour que vous continuiez longtemps à nous prodiguer vos bons conseils et vos encouragements. Je profite de cette occasion pour vous remercier, au nom de tous les élèves de la classe, de vos bontés pour nous.

Croyez à l'affection sincère, et à la profonde reconnaissance de tous vos neveux et nièces de St-Honoré.

Les plus tendres baisers de votre nièce
"ROSA".

Chère Tante, Edith sait bien où vous trouver et elle arrive à la Rivière Maillois pour vous offrir ses vœux les meilleurs à l'occasion de la nouvelle année.

"Bonne, Heureuse et Sainte Année", chère Tante. Que l'Enfant Divin vous comble de ses bénédictions. J'ai pensé à vous, hier, pendant la belle messe de minuit, et je crois que, dans la classe, vous n'aurez pas été oubliée.

70 chevaux -- 114 pouces d'empattement

La nouvelle ERSKINE dynamique

Une voiture puissante, rapide, confortable, robuste, de grandes dimensions! La nouvelle Erskine dynamique, avec son moteur de 70 chevaux posé sur bandes de caoutchouc, sa nouvelle sourdine, "muffler", conservant la force, donne plus de puissance par livre que toute autre machine en dessous de \$1500. Son empattement de 114 pouces, posé très bas, ses amortisseurs hydrauliques vous donnent le confort des machines Studebaker. Venez, voyez et prenez en mains le volant de la nouvelle Erskine dynamique.

De **\$1155** à \$1410, gare départ Walkerville, taxes du gouvernement en plus.



Desbiens Automobile Enrg.

262, Rue Racine CHICOUTIMI Téléphone 599

CONSTRUITE PAR STUDEBAKER—CONSTRUCTEUR DES CHAMPIONS

SPORT

LA RENCONTRE DE CE SOIR ENTRE CHICOUTIMI ET ARVIDA

Cette joute sera très intéressante à cause des nombreux intérêts que chaque club y place.

QU'ON S'Y RENDE EN FOULE.

C'est ce soir qu'aura lieu la joute la plus importante entre le Chicoutimi et l'Arvida, où se déterminera probablement le classement définitif des équipes dans la ligue nationale.

Tous les amateurs ont les yeux tournés vers cette joute. Le Kenogami-Jongquière dans la défaite du Chicoutimi voit une chance de prendre la première place dans la ligue. Le Chicoutimi de son côté, par la victoire de ce soir, s'assure la première position. L'Arvida qui n'a pas encore une victoire à son crédit sera une lutte acharnée pour ne pas terminer la série par une suite de défaites.

Tous les joueurs de ce club sont prêts à entrer en lice et livrer un rude combat au Chicoutimi.

Ceux qui ont pu se rendre à l'Arvida pour voir l'Arvida à sa pratique lundi dernier, ont pu se convaincre qu'ils étaient bien décidés de triompher. L'on peut ajouter aussi que la malchance à quelque peu poursuivi cette équipe au cours des parties précédentes, car ils ont toujours donné du beau jeu sans pouvoir compter beaucoup.

Que sera la partie de ce soir? Certes, elle sera intéressante. L'entraîneur de l'Arvida, M. Gagnon, car les deux équipes auront de nombreux partisans dans l'assistance.

Qu'en sera-t-il donc en foule à cette belle partie qui sera jouée ce soir à l'Arvida de Chicoutimi, à 8 hrs 30.

RESULTAT DES PARTIES

Kéogami-Jon. 4; St-Jérôme, 2.

LIGUE NATIONALE

Toronto, 1; Montréal, 1.
N.-Y. Rangers, 3; Détroit, 0.
Boston, 5; Ottawa, 1.
Chicago, 6; Pittsburg, 2.

LIGUE INTERNATIONALE

Windsor, 3; Hamilton, 0.

La ligue de hockey de Port-Alfred

POSITION DES COMPTEURS

Nom	Pts	Av.	Ret.
Lizotte, F. E.	13	1	12
Lalancette, F. E.	8	7	1
Duchêne, P. M.	3	2	1
Valée, B.	3	1	2
Pouliot, B.	2	1	1
Lajoie, P. M.	2	1	1
Gobeil, P. M.	2	1	1
Doyle, P. M.	2	1	1
Masse, P. E.	2	1	1
Saulnier, P. M.	2	1	1
Deshbiers, F. E.	1	1	0
P.-E. Côté, F. E.	2	2	0
A. Tremblay, B.	2	2	0
H. Tremblay, B.	1	1	0
Gagnon, B.	1	1	0
G. Bergeron, F. E.	1	1	0
N. Tremblay, B.	1	1	0

POSITION DES CLUBS

Club	G.	P.	Pts
Feuille d'Eradie	5	1	10
Paper Makers	3	3	6
Bagotville	1	5	2

LES PARTIES

LIGUE DE CHICOUTIMI
Chicoutimi à Arvida.

LIGUE DE GRANDE-BAIE
Maple Leafs vs Paper Makers.

Tout RHUME ORDINAIRE est dangereux

Si vous ne l'enrayez pas, il dégénère en influenza, grippe, bronchite, pneumonie, sinusite, mastoïdite. Au moindre rhume, à la moindre toux prenez:

BUCKLEY'S MIXTURE

Agit comme un éclair

UNE SEULE GORGÉE LE PROUVE

CROISIÈRES LA HAVANE NASSAU, BERMUDES

par le Red Star — \$175 (en montant) — 11 jours... quatre courts voyages pleins d'agrément à trois ports que ne visitent pas les autres de l'hiver. S'éloigner dans les ports d'escale prévus. Le paquebot "Lanlan", 28,200 tonnes départ des quinze jours de New-York, le 25 janvier au 8 mars.

CROISIÈRES DANS LA MEDITERRANÉE

46 jours par le White Star — \$600 (en montant) et \$420. Maestri, Gibraltar, la Riviera, Naples, Alger, Athènes, Constantinople, la Terre Sainte. 5 jours en Egypte. Deux paquebots spéciaux — "Adriatic" et "Laurion". Départ de New-York, le 10 janvier, le 27 février et le 8 mars.

Le "Calisto" de la White Star a été loué par l'agence de voyages James Borling. Départ pour les Indes occidentales le 18 janvier; pour la Méditerranée le 15 février.

Le "Homeric" de la White Star a été loué par l'agence de voyages Thea, Cook & Son. Départ pour la Méditerranée, le 25 janvier.

WHITE STAR LINE RED STAR LINE

INTERNATIONAL MERCANTILE MARINE COMPANY

Four plus amples renseignements et brochures descriptives, adressez-vous à: McCull Building, Montréal ou à toute agence de navigation reconnue.

Le Saint-Jérôme défait par le Ken.-Jongquière

Dans une dernière période le Kenogami-Jongquière triomphe du Saint-Jérôme par un score de 4 à 2.

BELLE ASSISTANCE

Kéogami, 15. — D. N. C. — Malgré la mauvaise température d'hier soir, de nombreux amateurs de hockey se rendirent à l'arena de Kéogami pour voir l'équipe locale aux prises avec le St-Jérôme. Il y avait près de 400 personnes présentes à la joute qui fut très intéressante.

C'était la première visite du St-Jérôme à Kéogami et tous se demandaient quelle figure ferait le Kenogami-Jongquière contre leurs nouveaux adversaires.

Dans la première période, le St-Jérôme compta un point; il fit de même dans la seconde, de sorte qu'au début de la troisième le score était de 2 à 0 en faveur du St-Jérôme. Les joueurs du Kenogami-Jongquière, dans cette dernière période, réalisèrent un beau fait accompli et en quelques minutes complétèrent quatre points. La victoire leur resta sur ce résultat définitif de 4 à 2.

Nous donnerons demain plus de détails à ce sujet.

Les courses en traîneau de La Malbaie

Elles auront lieu le 1er février. Trois équipes se disputeront les honneurs.

UN SPORT RAPIDE

Montréal, 15. — Spécial. — Les Etats-Unis et la Suisse seront représentés dans la première course de bob-sleigh, qui aura lieu le 1er février prochain à La Malbaie. Lake Placid et La Malbaie, deux fameuses places d'hiver, y seront représentées par leur équipe et une troisième équipe de Suisses-Canadiens, très au courant de ce sport, formeront la troisième. Les courses en bob-sleigh, le plus rapide des sports d'hiver, prend une extension de plus en plus grande au Canada et aux Etats-Unis et des records, approchant de très près les records des pistes suisses.

Après des courses sur la piste de deux milles du manoir Richelieu, les mêmes équipes se rencontreront plus tard sur celle de Lake Placid, d'une longueur de un demi-mille. La piste du manoir Richelieu attire l'attention des amateurs et celle de Lake Placid, qui aura une longueur de un mille et demi sera prête pour les Jeux Olympiques de 1932.

Les courses de La Malbaie sont les préliminaires de celles qui se disputeront à Lake Placid dans deux ans d'ici. Des équipes de cinq membres prendront part à 4 départs et si le temps le permet des équipes de 2 hommes prendront également part à 4 courses. Elles se feront d'après les règlements de la Fédération internationale des bob-sleigh.

On croit un grand avenir à ce sport tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Les équipes de ces deux pays ont connu des succès brillants à Murten et à St-Moritz.

La piste de La Malbaie est construite d'après le plan des pistes suisses et non sur celui des pistes allemandes. Dans les premières, la vitesse est obtenue en maintenant le bob bas dans les courbes et dans les secondes, la courbe est prise au sommet, le bob prenant un mouvement plus prononcé.

Le Boston de nouveau victorieux

Il recommence la série de ses triomphes interrompue par les Américains.

DU JEU RUDE

Boston, 15. — S. P. C. — Les Boston Bruins reprirent hier soir leur marche triomphale, interrompue dimanche par les Américains, et gagnèrent par 3 à 1 sur les Ottawa Senators. Une foule de 18,000 personnes, la plus nombreuse jamais vue ici, fut témoin de la partie.

La température était chaude et le jeu s'en ressentit du commencement à la fin. Aucun point ne fut compté dans la première période et chaque équipe en eut un dans la deuxième. Ce fut dans la troisième, alors que la rondelle se tenait près des buts de l'Ottawa, que les locaux enregistrèrent 4 points, les Senators jouant mal; du bâton, dans une trop grande anxiété d'éviter la défaite.

Conroy Welland reprit la tête des compteurs en marquant deux points et en aidant à rentrer un troisième. Le jeu fut rude par moments. Shore fut envoyé 4 fois au pénitencier, dont trois fois dans la troisième période. Hec Kilreid des visiteurs y alla trois fois.

Durant la première période, les remplaçants des locaux menèrent la vie dure aux Senators, les supports des filets étant touchés plusieurs fois. La deuxième vit les deux équipes se livrer assaut sur assaut, finalement, Finnigan réussit à déjouer Thompson. Les Bruins envoyèrent alors quatre hommes à l'attaque et Shore, sur une passe de Welland, égalisa le score quelques secondes avant le sifflet final.

Les locaux prirent l'avantage dès le début de la troisième période, Welland acceptant la rondelle de Clapper, qui venait de déjouer Kilreid et Smith. Les points se succédèrent alors de façon régulière pour les locaux les visiteurs semblant perdre la tête.

Les Rangers gardent la troisième

New-York 15. — S. P. C. — Les Rangers réussissent à se maintenir en troisième place dans le classement des équipes en triomphant par 3 à 0 des Detroit.

LE CHICAGO MAINTIEN SON AVANCE

New-York, 15. — S. P. C. — Les Rangers réussissent à se maintenir en troisième place dans le classement des équipes en triomphant par 3 à 0 des Detroit. Le jeu fut peu intéressant. Ce fut la première victoire des locaux sur les Cougars.

La ligne d'attaque des Rangers, les frères Cook et Frank Boucher, travailla dans la perfection, les passes étant envoyées et acceptées sans accroc et les lancers suivant toujours précis. Le résultat fut trois points à la moitié de la joute.

Les visiteurs étaient lents sur une glace molle et ils ne furent jamais dangereux.

Bill Cook compta le premier point, ses deux camarades lui passant la rondelle tour à tour. La deuxième période venait de commencer lorsque Boucher scora le deuxième point. Bill compta le troisième, sur un effort individuel.

Chicago, 15. — S. P. C. — Les locaux triomphèrent des Pirates par 6 à 2 pour rester en deuxième place dans la division américaine, alors que les Rangers gagnèrent contre les Cougars.

Chicago, 15. — S. P. C. — Les locaux triomphèrent des Pirates par 6 à 2 pour rester en deuxième place dans la division américaine, alors que les Rangers gagnèrent contre les Cougars.

CANADIENS VS BAGOTVILLE A PORT-ALFRED

Port-Alfred, 15. — Le club de hockey Bagotville, recevra vendredi prochain la visite du Canadien. La partie se jouera à la patinoire de Port-Alfred. Il existe depuis le commencement de la saison une grande rivalité entre ces deux clubs, et il est certain que la lutte sera serrée.

La joute commencera à 8 hrs précises et M. Ray Doyle, de Port-Alfred arbitra. Les deux clubs alignent leurs meilleurs joueurs et sont tous deux décidés à obtenir la victoire.

Le Chicago maintient son avance

Chicago, 15. — S. P. C. — Les locaux triomphèrent des Pirates par 6 à 2 pour rester en deuxième place dans la division américaine, alors que les Rangers gagnèrent contre les Cougars.

Chicago, 15. — S. P. C. — Les locaux triomphèrent des Pirates par 6 à 2 pour rester en deuxième place dans la division américaine, alors que les Rangers gagnèrent contre les Cougars.

CLASSEMENT DES EQUIPES

SECTION CANADIENNE

Club	G.	P.	N.	Pts
Montréal	18	8	2	26
Canadiens	9	9	4	22
Toronto	9	10	3	21
Ottawa	8	10	4	20
N.-Y. Americans	7	14	1	15

SECTION AMERICAINE

Club	G.	P.	N.	Pts
Boston	20	2	0	40
Chicago	11	2	3	25
N.Y. Rangers	11	10	2	24
Détroit	9	11	2	20
Pittsburg	4	17	1	9

Un ancien joueur du Lac-St-Jean

Quenneville, l'ex-équipier du Québec, porte actuellement les couleurs du Springfield.

ENTREPRISE DELICATE

Léo Quenneville, l'ancien joueur de Québec, qui appartient maintenant aux Rangers, de la N. H. L., a été envoyé à Springfield pour une vingtaine de jours dans le but d'aider les représentants de Springfield dans la ligue Canado-Américaine. Il ne sait s'il sera longtemps dans cette ville. Léo a été choisi parmi cinq joueurs pour aller faire part de son expérience au club de la ligue mineure.

L'ancien joueur des Castors se plait beaucoup à New-York. Les officiers des Rangers sont très chics pour lui et les autres joueurs canadiens.

Dans une récente lettre, histoire de le taquiner, nous lui demandions s'il était convaincu qu'il deviendrait un grand joueur! Voici sa réponse: "Vous me demandez si je suis pour devenir un grand joueur. Et bien, non, je pense que mes beaux jours de hockey seront bientôt finis, car je joue déjà depuis 11 ans et j'aurai bientôt 30 ans. Alors, mes chances de devenir un grand joueur sont complètes."

Quenneville fait remarquer que les clubs de la N. H. L. ont naturellement tendance à surveiller les jeunes. Les vieux sont prêts de leur enseigner les tactiques qui leur ont réussi. Le Springfield, par exemple, aligne une bonne équipe, mais il apparaît que les vieux joueurs ne sont pas assez nombreux. Il fait quelque vœu pour que les clubs de la N. H. L. envoient quelques joueurs pour enseigner les nouveaux règlements.

Si Quenneville réussit à Springfield, il retournera bientôt à New-York. S'il échoue, il devra séjourner dans le Massachusetts.

A tout événement, l'ancien patineur du Lac-St-Jean sait se montrer philosophe. S'il ne retourne pas à New-York, il pourra se dire qu'il a fait son possible et qu'il a atteint le haut de l'échelle en hockey majeur. Sa position est délicate. Quenneville compte Frank Carroll, pilote du Springfield, comme un chic garçon. Il fait aussi l'éloge des dirigeants des Rangers.

Léo est convaincu que les Rangers possèdent une équipe puissante. Avec 10 joueurs d'avant, des Cook des Bouchard, et autres, une équipe à des chances de bien figurer. Aussi, il porte espoir et attend le haut de l'échelle en hockey majeur. Sa position est délicate. Quenneville compte Frank Carroll, pilote du Springfield, comme un chic garçon. Il fait aussi l'éloge des dirigeants des Rangers.

ANNONCES CLASSÉES

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, recourez à nos annonces classées.

6 annonces de 25 mots pour \$1.00 — Succès assuré — Essayez dès aujourd'hui.

Tarif des Annonces Classées

Événements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In Memoriam, remerciements, assemblées.

Maximum 60 mots. Lère insertion \$0.50. Chaque insertion subséquente, \$0.25. Chaque mot supplémentaire \$0.01.

Le tarif ci-dessus est pour du comptant seulement. Nous chargeons deux fois plus l'annonceur si l'annonce n'est pas payée d'avance.

Ces événements sont publiés gratuitement dans le carnet social et dans les courriers.

2-Annonces Classées Courantes

\$0.01 au mot, 6 insertions pour le prix de 4.

Les annonces classées doivent être consécutives.

Surcharge de 50% pour petites annonces avec bordure, caractères ou titre spéciaux.

Le tarif ci-dessus est pour du comptant seulement. Nous chargeons le double si l'annonce n'est pas payée d'avance.

ANCIEN Joueur du Lac-St-Jean

Quenneville, l'ex-équipier du Québec, porte actuellement les couleurs du Springfield.

ENTREPRISE DELICATE

Léo Quenneville, l'ancien joueur de Québec, qui appartient maintenant aux Rangers, de la N. H. L., a été envoyé à Springfield pour une vingtaine de jours dans le but d'aider les représentants de Springfield dans la ligue Canado-Américaine.

DIVERS

MOTEURS & SERVICE L'ÉC

317, rue Racine, Chicoutimi. Tél. 172

MACHINES A Ecrire

Nous avons récemment reçu les machines à écrire Underwood dans la région Chicoutimi. Les machines Underwood ont 22 points, sont rapides, ont toutes autre machine à écrire. Nous avons plusieurs modèles de machines reconstituées ou neuves à vendre à très bon marché. Écrivez ou téléphonez à La Librairie du Progrès, 195 rue Racine, Chicoutimi. Téléphone 457 ou 631. 12-13-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-33-34-35-36-37-38-39-40-41-42-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54-55-56-57-58-59-60-61-62-63-64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-90-91-92-93-94-95-96-97-98-99-100-101-102-103-104-105-106-107-108-109-110-111-112-113-114-115-116-117-118-119-120-121-122-123-124-125-126-127-128-129-130-131-132-133-134-135-136-137-138-139-140-141-142-143-144-145-146-147-148-149-150-151-152-153-154-155-156-157-158-159-160-161-162-163-164-165-166-167-168-169-170-171-172-173-174-175-176-177-178-179-180-181-182-183-184-185-186-187-188-189-190-191-192-193-194-195-196-197-198-199-200-201-202-203-204-205-206-207-208-209-210-211-212-213-214-215-216-217-218-219-220-221-222-223-224-225-226-227-228-229-230-231-232-233-234-235-236-237-238-239-240-241-242-243-244-245-246-247-248-249-250-251-252-253-254-255-256-257-258-259-260-261-262-263-264-265-266-267-268-269-270-271-272-273-274-275-276-277-278-279-280-281-282-283-284-285-286-287-288-289-290-291-292-293-294-295-296-297-298-299-300-301-302-303-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-1174-1175-1176-1177-1178-1179-1180-1181-1182-1183-1184-1185-1186-1187-1188-1189-1190-1191-1192-1193-1194-1195-1196-1197-1198-1199-1200-1201-1202-1203-1204-1205-1206-1207-1208-1209-1210-1211-1212-1213-1214-1215-1216-1217-1218-1219-1220-1221-1222-1223-1224-1225-1226-1227-1228-1229-1230-1231-1232-1233-1234-1235-1236-1237-1238-1239-1240-1241-1242-1243-1244-1245-1246-1247-1248-1249-1250-1251-1252-1253-1254-1255-1256-1257-1258-1259-1260-1261-1262-1263-1264-1265-1266-1267-1268-1269-1270-1271-1272-1273-1274-1275-1276-1277-1278-1279-1280-1281-1282-1283-1284-1285-1286-1287-1288-1289-1290-1291-1292-1293-1294-1295-1296-1297-

Finance et Commerce

Bourse de Montreal

Bourse de New-York

Table of stock market values for Montreal, dated 14 January 1930. Lists various companies and their share prices.

Table of stock market values for New-York, dated 14 January 1930. Lists various companies and their share prices.

BOURSE DE MONTREAL

Montreal, 15.—S. P. S.—Des transactions plus nombreuses furent effectuées hier. Les valeurs de la bourse locale et les vedettes furent à la hausse.

Le Premier...

de ses fils pour le représenter, ou l'autre, je ne sais plus quel nom lui donner? qui voulait laisser cette minorité sans représentant de ses traditions, de ses vues et de ses aspirations nationales.

L'OPPOSITION

Mais, les changements ne se sont pas bornés à ce côté-ci de la Chambre. Le premier ministre qui devait partir est resté, et le chef de l'Opposition qui devait rester est parti.

Dieu me garde de vouloir me mêler des affaires intimes de la malheureuse famille des Montagnes. Je laisse cette pénible besogne à d'autres.

Je dirai cependant à l'ancien chef de l'Opposition que, pendant les neuf années que nous avons croisé le fer, en face l'un de l'autre, comme chefs de nos partis respectifs, nous nous sommes parfois portés de rudes coups.

Je le prie de croire que ceux que j'ai reçus n'ont laissé aucune cicatrice; ils étaient parfois très près, mais tous au-dessus de la ceinture, et il ne m'en reste ni amertume, ni rancœur.

Puis-je espérer qu'en soit de même pour lui à mon égard et envers mes collègues? Le député des Deux-Montagnes a eu à conduire son parti pendant des jours difficiles et sombres, peut-être a-t-il porté des fautes qui n'étaient pas les siennes, mais jamais son courage n'a fait défaut. Ses critiques, parfois acerbes,

nous ont portés à faire mieux, et nous avons fait mieux et il a ainsi contribué à notre succès. Je crois qu'il pourra être encore utile à sa Province dans le rôle plus modeste qu'il est appelé à jouer, et je lui souhaite de n'être pas descendu du poste élevé que lui avait confié son parti avec le sentiment que la politique et l'ingratitude cheminent parfois ensembles.

Quant au successeur de M. Sauvé, nous l'attendons à l'oeuvre et verrons s'il saura continuer les traditions de ses prédécesseurs. Il en est une cependant à laquelle il est resté scrupuleusement fidèle et qu'il a même accentuée, c'est celle de la dévotion à l'honneur de la Province et de la Province.

Quant au successeur de M. Sauvé, nous l'attendons à l'oeuvre et verrons s'il saura continuer les traditions de ses prédécesseurs. Il en est une cependant à laquelle il est resté scrupuleusement fidèle et qu'il a même accentuée, c'est celle de la dévotion à l'honneur de la Province et de la Province.

Abonné REV. CHS NICHAUD Presbytère, Chicoutimi

CALENDRIER

Mercredi, 15 janvier 1930 S. PAUL, 1er Erm. Illustre fondateur des solitaires, qu'il était beau de vous voir dans votre grotte, vêtu d'un manteau de feuilles de palmier, nourri d'un demi-pain qu'un corbeau vous apportait chaque jour! Une fontaine vous donnait à boire, le rocher vous servait de lit, et vous étiez plus content dans cette grotte que les rois dans leur palais.

PONT

Le rapport officiel du ministre de l'Agriculture dit que le fromage de Gruyère de la Malbaie ressemble tellement au Gruyère suisse que les amateurs peuvent s'y tromper. Quels sont les magasins de Chicoutimi qui pratiquent la solidarité économique provinciale en offrant à leurs clients ce bon fromage fabriqué ici?

LITURGIE

Vêtements sacrés Par vêtements sacrés, ou ornements sacerdotaux, on désigne des vêtements qui, étant bénis, servent aux ministres de l'Eglise dans l'exercice de leurs fonctions ecclésiastiques.

L'AGRICULTURE

Après la retraite de l'honorable M. Caron, j'ai cru devoir appeler à lui succéder l'honorable député de Montcalm. Sept ans à la voirie l'avaient mis en contact avec notre population rurale dont il connaît les besoins et la mentalité, étant lui-même fils du sol.

Petite Poste

FUTUR MISSIONNAIRE. — Je ne vous oublierai pas, soyez en sûr, et je vous en remercie au bon. Jésus de vous accorder tout ce que sa tendresse a mis de bon en réserve pour les bons petits garçons qui l'aiment tendrement et non pas de désir plus cher que celui de se consacrer exclusivement à son service.

LES CHINOIS

ont découvert l'usage de la boussole en l'an 2600 avant J.-C. Cependant l'usage n'en est devenu populaire, dans l'Europe Occidentale, qu'environ 4000 années plus tard.

MAIS DEPUIS CINQUANTE ANNÉES...

moins de la durée d'une vie---, l'industrie électrique fournit la lumière, la chaleur et le pouvoir presque à l'univers entier.

La Compagnie Electrique du Saguenay

Chicoutimi Arvida Roberval

CLARINETTE MATINALE.

Heureusement que Tante eut, pour s'éveiller de grand matin le jour de l'an, sa petite Clarinette Matinale; car, vous savez, Tante Cécile s'est levée de très bonne heure, le premier janvier, pour aller jouer un tour à son bon vieux papa, à ses frères et belles-sœurs, à ses vrais neveux et nièces.

LE PORTRAIT D'UNE MERE

Le célèbre peintre Rigaud qui fit de magnifiques portraits de la famille royale de France et reçut le titre de "peintre ordinaire du roi" (Louis XIV) n'aurait pas à faire les portraits de femme et s'y refusait ordinairement. Il fallait des circonstances exceptionnelles pour l'y décider.

Ne "Drogez" Pas un Bébé Enrhumé

LES rhumes doivent être soignés promptement, mais "droguer" qu'il faut éviter cette méthode. Cela diminue les forces et prépare la terrain à d'autres maladies.

VICKS VAPORUB

Street, Greensboro, N.C., U.S.A.

LES CHINOIS

ont découvert l'usage de la boussole en l'an 2600 avant J.-C.

MAIS DEPUIS CINQUANTE ANNÉES...

moins de la durée d'une vie---, l'industrie électrique fournit la lumière, la chaleur et le pouvoir presque à l'univers entier.

La Compagnie Electrique du Saguenay

Chicoutimi Arvida Roberval

CLARINETTE MATINALE.

Heureusement que Tante eut, pour s'éveiller de grand matin le jour de l'an, sa petite Clarinette Matinale; car, vous savez, Tante Cécile s'est levée de très bonne heure, le premier janvier, pour aller jouer un tour à son bon vieux papa, à ses frères et belles-sœurs, à ses vrais neveux et nièces.

LE PORTRAIT D'UNE MERE

Le célèbre peintre Rigaud qui fit de magnifiques portraits de la famille royale de France et reçut le titre de "peintre ordinaire du roi" (Louis XIV) n'aurait pas à faire les portraits de femme et s'y refusait ordinairement. Il fallait des circonstances exceptionnelles pour l'y décider.

Ne "Drogez" Pas un Bébé Enrhumé

LES rhumes doivent être soignés promptement, mais "droguer" qu'il faut éviter cette méthode. Cela diminue les forces et prépare la terrain à d'autres maladies.

VICKS VAPORUB

Street, Greensboro, N.C., U.S.A.

LES CHINOIS

ont découvert l'usage de la boussole en l'an 2600 avant J.-C.

MAIS DEPUIS CINQUANTE ANNÉES...

moins de la durée d'une vie---, l'industrie électrique fournit la lumière, la chaleur et le pouvoir presque à l'univers entier.

La Compagnie Electrique du Saguenay

Chicoutimi Arvida Roberval

CLARINETTE MATINALE.

Heureusement que Tante eut, pour s'éveiller de grand matin le jour de l'an, sa petite Clarinette Matinale; car, vous savez, Tante Cécile s'est levée de très bonne heure, le premier janvier, pour aller jouer un tour à son bon vieux papa, à ses frères et belles-sœurs, à ses vrais neveux et nièces.

LE PORTRAIT D'UNE MERE

Le célèbre peintre Rigaud qui fit de magnifiques portraits de la famille royale de France et reçut le titre de "peintre ordinaire du roi" (Louis XIV) n'aurait pas à faire les portraits de femme et s'y refusait ordinairement. Il fallait des circonstances exceptionnelles pour l'y décider.

Ne "Drogez" Pas un Bébé Enrhumé

LES rhumes doivent être soignés promptement, mais "droguer" qu'il faut éviter cette méthode. Cela diminue les forces et prépare la terrain à d'autres maladies.

VICKS VAPORUB

Street, Greensboro, N.C., U.S.A.

LES CHINOIS

ont découvert l'usage de la boussole en l'an 2600 avant J.-C.

MAIS DEPUIS CINQUANTE ANNÉES...

moins de la durée d'une vie---, l'industrie électrique fournit la lumière, la chaleur et le pouvoir presque à l'univers entier.

La Compagnie Electrique du Saguenay

Chicoutimi Arvida Roberval

CLARINETTE MATINALE.

Heureusement que Tante eut, pour s'éveiller de grand matin le jour de l'an, sa petite Clarinette Matinale; car, vous savez, Tante Cécile s'est levée de très bonne heure, le premier janvier, pour aller jouer un tour à son bon vieux papa, à ses frères et belles-sœurs, à ses vrais neveux et nièces.

LE PORTRAIT D'UNE MERE

Le célèbre peintre Rigaud qui fit de magnifiques portraits de la famille royale de France et reçut le titre de "peintre ordinaire du roi" (Louis XIV) n'aurait pas à faire les portraits de femme et s'y refusait ordinairement. Il fallait des circonstances exceptionnelles pour l'y décider.

Ne "Drogez" Pas un Bébé Enrhumé

LES rhumes doivent être soignés promptement, mais "droguer" qu'il faut éviter cette méthode. Cela diminue les forces et prépare la terrain à d'autres maladies.

VICKS VAPORUB

Street, Greensboro, N.C., U.S.A.

LES CHINOIS

ont découvert l'usage de la boussole en l'an 2600 avant J.-C.

MAIS DEPUIS CINQUANTE ANNÉES...

moins de la durée d'une vie---, l'industrie électrique fournit la lumière, la chaleur et le pouvoir presque à l'univers entier.

La Compagnie Electrique du Saguenay

Chicoutimi Arvida Roberval

Advertisement for GEOFFRION & CIE, Valeurs de Placements, with contact information for Montreal, Ottawa, and Paris.

Advertisement for VICKS VAPORUB, featuring a photograph of a family and text describing the benefits of the product for colds and flu.

Advertisement for VICKS VAPORUB, featuring a photograph of a family and text describing the benefits of the product for colds and flu.

Large advertisement for La Compagnie Electrique du Saguenay, highlighting the company's history and services in providing electricity to the Saguenay region.

CANNON ET LIZOTTE Il est de nouveau rumeur que les aviateurs Cannon et Lizotte perdus l'automne dernier en se rendant à Chibougamau aient été vus par des indiens récemment. On assure même qu'ils sont bien vivants, sains et saufs.

Des recherches se font à ce sujet, nous dit-on. Deux avions de la Compagnie Curtis-Reid poursuivent leur travail de patrouille du côté du lac Manuan tandis que deux machines de la Compagnie Airways sillonnent les airs dans la direction de la Rivière-au-Foin.

PETITE FETE A M. LUCIEN LEMAY

Hier soir, avant de retourner à leurs foyers, les employés du Progrès du Saguenay se réunissaient autour de M. Lucien LeMay, nouvellement élu, pour lui présenter leurs vœux de bonheur. M. D. Beaudin, chef des nouvelles, présenta les vœux de tous dans une adresse à laquelle M. LeMay, un peu ému, répondit ensuite.

ASSEMBLEE DU CONSEIL DE COMTE

Ce matin, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, se tenait une assemblée du conseil de comté, sous la présidence de M. Henry Côté, préfet. La réunion fut très intéressante et presque tous les membres étaient présents. La question mise à l'étude fut celle de la désignation d'un candidat pour les élections municipales pour la belle œuvre de l'orphelinat.

TEMPETE

Jonquière, 15. — D. N. C. — Au moment d'expédier notre courrier, hier soir, une violente tempête s'abattit du nord-est et donnait de faibles espérances pour la circulation du lendemain. Ce matin, elle s'apprit un peu sur le tard, mais en ne laissant rien perdre pour avoir attendu, une de ces leçons revues, et augmentées sinon corrigées des belles bourrasques d'hiver familières à nos climats.

AU CLUB CANADIEN

Après une brève vacance, le Club Canadien de Jonquière reprendra ce soir, la série de ses séances. M. l'abbé O.-D. Simard, préfet des Etudes au Séminaire, donnera la causerie; celle-ci portera sur la remarquable pièce de Racine, qui a pour titre "Athalie".

MEMORANDUM

COURS DE DESSIN Ce soir, à 7 hrs 30, à l'Académie Commerciale, cours de dessin.

COURS DU SOIR A l'école Saint-Joseph, cours de français, à 8 hrs, ce soir.

CHORALE Ce soir, pratique régulière de la chorale de la cathédrale à l'heure ordinaire.

SYNDICATS Assemblée du syndicat interprofessionnel, ce soir.

GOUTTE DE LAIT Contrairement à la coutume, il n'y aura pas, demain, rue Bossé, de goutte de lait.

COMITE REGIONAL Demain soir, à l'heure ordinaire, réunion du comité régional de l'A. C. J. C. au Séminaire.

MARIAGE

St-Félix d'Oies, 15. — D.N.C. — On annonce pour le 27 janvier le mariage de Mlle Anna-Marie Simard, fille de M. et Mme Jos. Simard, avec M. Raoul Fortin, fils de M. Joseph Fortin, rentier de Grande-Baie. Pas de faire-part.

NAISSANCES

M. et Mme Gustave Boucher font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né samedi, le 11 janvier et baptisé dimanche sous les prénoms de Jean-Joseph-Gustave-Reginald, par M. l'abbé Léo Dufour, professeur au séminaire, Parrain et marraine: M. et Mme Johnny Gravel, Portneuve; Mlle Claire Gravel, tante de l'enfant.

Incendie à l'école de St-Jérôme

Il s'est déclaré hier matin et peu s'en est fallu que toute l'école devienne la proie des flammes.

PEU DE DOMMAGES

Saint-Jérôme, 15. — D. N. C. — Hier matin, à 6 hrs le collège des Révérends Frères a failli devenir la proie des flammes alors que le feu se déclara dans une chambre avoisinant la classe de la troisième année. Comme d'habitude les Frères étaient allés assister à la messe de 6 hrs; les fournaises peut-être surchauffées le feu prit dans une cloison qui se trouvait tout près. Des personnes qui passaient dans la rue à ce moment s'aperçurent de la chose et immédiatement on alla prévenir les Frères qui assistaient à la messe du matin. Aussitôt prévenus, ils se dirigèrent en toute hâte vers leur collège menacé. Le premier arrivé, le Révérend Frère Hubert, enfonça une porte et se servait des boyaux de la patinoire, combattit vigilement le destructeur. D'après ce que l'on dit, le feu aurait été causé par du papier placé tout près d'une fournaise. Les dommages sont peu considérables, et tout sera réparé dans quelque temps. On a mis des ouvriers immédiatement à l'oeuvre. Dans l'après-midi, il n'y eut plus de danger pour les élèves mais elle fut reprise dans l'après-midi, exception faite pour la classe de la troisième année, où l'on fait des réparations. Le collège est situé sur la rue St-Georges. Environ 200 petits garçons le fréquentent. Le collège est de bois à l'intérieur et de briques à l'extérieur. Il y a lieu de se réjouir de ce que le feu n'ait pas fait des dommages plus considérables, car la gent scolaire de notre localité aurait été retardée dans ses études.

FUNERAILLES DE M. GEO BOILY A JONQUIERE

Jonquière, 15. — D. N. C. — Les funérailles de M. Georges Boly, décédé à l'hôtel-Dieu de Chicoutimi le 1er janvier dernier, ont eu lieu samedi soir, 14 janvier, à l'église de Jonquière au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Le service funèbre a été chanté par M. le chanoine Richard Tremblay, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Girard et Troitier comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Maurice Larouche a rendu à l'orgue, des motets funèbres de concours avec les membres de la chorale paroissiale. Conduisant le deuil les proches du défunt, parmi lesquels son vieux père, M. Joseph Boly âgé de 81 ans, ses frères MM. Jos. Boly qu'il surnomme "Luc", Boly de Kénoagami, Almé Boly de St-Bruno et Louis Boly de Jonquière, trois de ses beau-frères: MM. Achille Fortin, Louis Fortin et J.-F. Gauthier de Jonquière; deux fils nés d'un deuxième mariage: MM. Jean-Marie et Geo-Eduard Boly, écoliers, âgés respectivement de 12 et de 8 ans, et plusieurs autres parents à des degrés plus éloignés, formant avec les intimes de la famille un imposant cortège auquel s'est jointe à l'église une assistance nombreuse. Les trois frères du défunt: MM. Joseph, Luc et Almé Boly, ainsi que ses trois beaux-frères MM. Achille et Louis Fortin et J.-F. Gauthier portèrent le cercueil. A la résidence mortuaire, de multiples offrandes de messes et bouquets spirituels avaient été déposés sur la tombe. M. Georges Boly s'est éteint à l'âge de 51 ans, après une vie consacrée au rude mais salubre labeur de la terre, et toute remplie d'exemples fortifiants légués à ceux qui lui survivent. Parmi eux, se trouvent, outre les personnes déjà nommées, sa deuxième épouse née Elise Fortin, ainsi que deux autres frères dont l'un est attaché à la communauté des Frères de Péribonca et l'autre, l'aîné de la famille, faisant également partie d'une communauté religieuse des environs de Montréal; une fille, Marie-Anne, religieuse au Couvent des Ursulines de Roberval, un fils, né du premier mariage, M. Louis Boly de Jonquière. A la famille en deuil, le "Progrès du Saguenay" présente ses vives sympathies.

LA VIE CACHEE DU DIEU FAIT HOMME POUR NOUS

Roberval, 15. — D. N. C. — Dimanche dernier, à la Sainte-Famille, le sermon fut donné par M. l'abbé J.-H. Lalancette, chapelain de l'hôtel-Dieu St-Michel, de Roberval. Le prédicateur prit comme texte ces paroles de St-Luc: "Jesus autem creesabat et confortabatur". Ces paroles, dit-il, résument l'ensemble de la vie cachée de Jésus. Jésus a atteint sa douzième année. Il se rend à Jérusalem pour assister à la Pâque. Il est perdu de vue par ses parents, sa mère le trouve au milieu des docteurs de la loi, s'occupant des affaires de son Père. De retour chez lui, Jésus était soumis à ses parents et croissait chaque jour en âge et en sagesse aux yeux des hommes. C'est alors que Jésus se fit ouvrir. Le corps du sermon développa cette pensée. Jésus unit son travail à celui du charpentier Joseph. Lorsqu'il est plus âgé c'est lui qui gagne le pain de la Sainte-Famille, à la sœur de son front. Le Christ voulait nous enseigner

Les charrois, le bois, la pierre et la glace

Le beau temps et les beaux chemins ont favorisé jus-ici l'activité des charroyages. On se hâte d'en profiter.

ÇA ET LA

Jonquière, 15. — D. N. C. — Le temps des fêtes — enfin! — passe — si l'on peut se permettre ce léger soupir de soulagement — la vie normale a repris son cours ordinaire et parmi les travaux de saison qu'elle remet au premier plan figurent les charrois. Ceux-ci s'exercent à l'heure qui est avec une grande activité. Excellent état des chemins recouverts d'une couche de neige durcie et relative-ment mince, et un mois de janvier exceptionnellement beau sont des conditions favorables dont on veut profiter d'autant plus volontiers que l'on n'est pas sûr du tout qu'elles se prolongeront longtemps. Et c'est pourquoi l'on n'a qu'à ouvrir les yeux pour voir se succéder par longues théories, traîneaux chargés de bois, traîneaux chargés de glace ou traîneaux chargés de pierre tirés au pas lent de chevaux endurcis à la peine. S'il arrive que leurs conducteurs les arrêtent pour les laisser reposer un peu les braves bêtes s'immobilisent en un demi-sommeil où l'on devine que leurs longues oreilles gardent l'écho de la musique monotone que font les "lisses" en grinçant sur la neige. Mais "petit train va loin" dit le proverbe; et c'est, souvent, de très loin que l'on revient avec ces lourdes charges prises en forêt, aux carrières de granit ou à même le lit glacé des rivières. Il y a bien près de deux bonnes lieues et demie à parcourir pour transporter la pierre des carrières de St-Cyrine à la nouvelle église de Kénoagami en construction. Les petites bûches de bouleau scié et fendu qui font ronfler les poêles et donnent le sourire aux cuisinières, quand elles sont bien sèches — ne se trouvent pas non plus généralement à portée des hangars avant qu'elles y arrivent et l'on feint d'ignorer souvent à quel travail dur et tenace il a fallu s'astreindre pour en effectuer le commerce sur une échelle un peu étendue. Un vase à fleurs dont on fait actuellement la récolte pour transporter aux glaciers de la Compagnie Price ainsi qu'à celles de MM. Larouche de Jonquière et Lanuevin de Kénoagami est prise dans le lit de la Rivière aux Sables, aux abords de la rue Fontaine. Malgré la température plutôt douce dont nous avons été gratifiés depuis la mi-décembre, elle est d'un beau grain et se mesure par blocs d'un demi à un pied et demi d'épaisseur. Il n'y aura donc rien à craindre des chaleurs de l'été prochain — si toutefois nous en avons — la Providence devant nous pour l'avance, à tout ce qu'il faut pour que rien ne se gâte. Et les charrois vont leur train.

FUNERAILLES DE FEU M. GEDEON SAVARD

Cet avant-midi, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, eurent lieu les funérailles de M. Gédéon Savard, époux de dame Isabelle Girard et l'un des plus vieux citoyens de notre ville. Le service funèbre, à la Cathédrale, fut chanté par M. l'abbé Edilbert Lévesque qu'assistait, comme diacre, M. l'abbé Joseph Bergeron, et comme sous-diacre, M. l'abbé Alphonse Mathieu. Des messes furent dites, aux autels latéraux, par MM. les abbés Charles Michaud, vicaire à la Cathédrale, et Léo Dufour, qu'il surnomme "Léon". L'inhumation eut lieu au cimetière de la paroisse. Le "Progrès du Saguenay" reitère à la famille du regretté défunt l'expression de ses condoléances les plus respectueuses.

LES JUIFS DEMANDENT UN SENATEUR

Ottawa, 15. — S. P. C. — Le très hon. W.-L. Mackenzie King recevra vendredi une délégation de citoyens Juifs de Montréal et d'ailleurs, de mandant au gouvernement de nommer un des leurs au sénat. Les délégués feront valoir le fait qu'il y a 150,000 Juifs au Canada et qu'une fraction aussi importante de la population possède le droit d'être représentée à la Chambre haute par un sénateur juif. Les bienfaits et la noblesse du travail manuel tant qu'importe de travailler. Nous n'avons pas besoin de toutes choses. Nous ne devons travailler pour gagner notre pain et aussi pour préserver de tentation et des dangers qu'engendrent l'inertie et la paresse. Dieu a anobli le travail en nous en donnant l'exemple par la création de ses autres oeuvres. Jésus a travaillé, comme nous le disons plus haut. Le travail, note l'orateur, est vraiment noble, s'il est fait pour un but supérieur et suraffecté non pas seulement pour amasser des richesses périssables. Jésus croissait en sagesse. Il nous enseigne par là le travail de la sanctification. Dieu a planté en nos âmes les vertus chrétiennes qu'il a arrosées de son sang, fécondées de sa grâce, et dont les fruits résultent de notre coopération à la grâce d'en haut. Le sermon est terminé par cette pensée, que le travail est une source de paix et de bonheur ici-bas et d'une joie éternelle au ciel.

Le bridge du 7 janvier à Port-Alfred

Une grande soirée à eu lieu au profit de l'église de Port-Alfred.

GENEREUX DONATEURS

Port-Alfred, 15. — D. N. C. — Le grand Eglise-Bridge donné le 7 janvier dans l'ancienne église, au profit de l'achat d'un magnifique tapis pour le sanctuaire, de deux piedestaux et d'une parure d'anges pour le maître autel de notre nouvelle église a été un grand succès. Les recettes brutes sont de \$708.69, les dépenses de l'organisation s'élevaient à \$143.19. Il reste à verser \$564.90 pour l'achat qui se monte à \$865.10. Nous devons ce succès à la générosité des nombreux donateurs dont les noms suivent: M. l'avocat Boulianne, Chicoutimi, \$5.00. M. et Mme Onésime Lévesque, P.-Alfred, \$5.00 en or. M. et Mme C.-E. Bergeron, surintendant, \$5.00 en or. M. E. Pouliot, notaire, Port-Alfred, \$4.50 en or. M. et Mme Michel Marinelli, \$5.00 en or. M. et Mme Montambeau, gérant de la Banque de Montréal, Port-Alfred, \$4.00 en or. M. C.-E. Menier, \$2.50 en or. Un montant de \$14.25 a été donné par d'autres donateurs. M. l'abbé Gravel, curé de Port-Alfred. Une magnifique tabagie foyer donnée par le Terminus Saguenay, présentée par M. C. W. Duncan, Arvida. Une balayuse électrique, donnée par M. J. R. Wells, de Chicoutimi. Une magnifique horloge donnée par la Maison Gagnon et Frère, Chicoutimi, dépt. des meubles. Une lampe à piano donnée par la même maison. Un buccin en argent donné par la Maison Gagnon et Frère, dépt. du Radio. Un nécessaire de bureau donné par M. Aurélien Proulx, Chicoutimi. Un gilet de laine par le Magasin Denovitzer, Chicoutimi. Un grille-pain électrique par M. Armand L'Heureux, Chicoutimi. Deux vases à fleurs par le magasin Woolworth. Un nécessaire à fumer par le magasin Steel. Un nécessaire à barbe, par M. Jos. Savard, Agent d'Ass., Chicoutimi. Un vase à fleurs par M. et Mme Théodore Simard, de Chicoutimi. Une Marquise, par J. L. Samson, bijoutier, Chicoutimi. Un panier à linge, par le magasin Beatty, Chicoutimi. Une paire de pantoufles pour bébé, par Th. Abel, Chicoutimi. Un cendrier, par M. Jos. Brochu, électricien, Chicoutimi. Deux brochures, par la Librairie du Progrès. Un abonnement d'un an au Progrès donné par le gérant de la Circulation. Un chat, donné par J. A. Bilodeau, Dominion Fish de Chicoutimi. Une sacoché, par M. et Mme Conrad Gagnon, de Grande-Baie. Un cabaret, par M. Raoul Fortin, Grande-Baie. Une lampe, par M. Wilfrid Simard, maire de Grande-Baie. Un porte bijoux, par Mlle Gilberte Lévesque, de Grande-Baie. Une boîte à serviettes, par Mme Jos. Savard, de Grande-Baie. Une boîte à parfum, par M. et Mme Adélaïde Tremblay, de St-Jérôme. Un miroir de salon par M. Gérard Turgeon, Québec. Un chapelet en or par le journal le "Soleil". Un chapelet en or par le journal "L'Événement". Deux écredons par M. et Mme A. Evana, de Port-Alfred. Un écredon, par M. et Mme Paul Donavider, Port-Alfred. Une lampe par M. Uldéric Potvin, de Port-Alfred. Un porte-portraits par Mlle Thérèse Vaillancourt, Port-Alfred. Une paire de candélabres, par M. et Mme Euclide Vaillancourt, Port-Alfred. Des nappes à thé brodées, par M. et Mme J.-A. Boulianne, de Port-Alfred. Une horloge et des vases à fleurs, par M. et Mme Adélaïde Tremblay, de Port-Alfred. Un service à thé de M. et Mme Arthur Lemieux, de Port-Alfred. Un service à thé, de M. et Mme Jos. Girard, de Port-Alfred. Un nécessaire à salière et poivrière, M. et Mme Maurice Lavoie, barbier, Port-Alfred. Un porte bijoux, M. et Mme Alfred Simard, P.-Alfred. Une couverture de laine, par Mme G. Tremblay, Port-Alfred. Un panier à ouvrage, par M. Henri Meunier, Port-Alfred. Une jardinière, par M. et Mme Eug. Tremblay, Port-Alfred. Un nécessaire à fleurs, par M. Albert Lapointe, Port-Alfred. Un nécessaire à chartrreuse, par M. et Mme Napoléon Girard, de Jonquière. Une paire de bas par Mme Hermine Lavoie, de Port-Alfred. Tricot pour bébé par Mme Alp. Clorestong, de Port-Alfred. Salières en argent, par M. Albany Duchesne, Port-Alfred. Un vase à fleurs, par M. et Mme Hubert Lévesque, Port-Alfred. Un nécessaire de fumeur en argent, par M. Ernest Marchand, Port-Alfred. Une tabagie en cuivre par M. et Mme Jos. Lévesque, marchand, de P.-Alfred. Une corbeille à pain par M. Ernest Bilodeau, Dequen, Lac-St-Jean. Une corde de bois par M. Lucien Brassard, marchand de bois.

COURRIERS REGIONAUX

Donnez vos nouvelles au correspondant et assurez-vous qu'il y en a un dans votre paroisse.

CHAMBORD

Chambord, 15. — D. N. C. — Nouvelle Année 1929 est dans l'éternité! 1930 fait son apparition saluée pour tous avec des sentiments d'espoir, qu'elle réparera les maux que sa devancière a causés. Aux foyers où il n'y a aucun vide le premier janvier est un jour d'allégresse indicible. Dès l'aurore le père fait descendre la bénédiction divine sur les enfants agenouillés autour de lui, puis on se rend à l'église pour recevoir le Pain des Anges et entendre la Sainte Messe. Pendant tout le jour, c'est un échange continu de bons souhaits qu'ils ne se réalisent pas n'en sont pas moins un signe d'entente cordiale et de fraternelle tendresse. M. le Vicaire Charles Girard chanta la grand'messe. M. le curé William Tremblay, fit à ses ouailles ses meilleurs vœux. Aux époux d'hier, dit notre vénéral, nous le souhaitons la paix, la concorde, l'amour constant et mutuel qui rend les joies plus douces et les peines moins amères. Aux enfants, espoir de la religion et de la patrie, je fais des vœux pour qu'ils conservent une foi vive et agissante, un profond respect pour les auteurs de leurs jours. Aux vieillards, courtes vies, je souhaite une sainte et heureuse vieillesse entourée de l'amour et de soins dévoués. Aux malades, la santé, aux justes, un accroissement de sainteté; aux pecheurs, une conversion prompte et sincère. A tous je souhaite la richesse! non pas la richesse périssable de la terre, mais la seule digne d'en vie, la grâce de Dieu qui seule, peut nous mériter le ciel. Ces souhaits, dit-il en terminant, je les ai placés dans le Cœur de Jésus pour qu'il les réalise pour chacun de vous!"

M. et Mme Lauréat Merrette, de Jonquière, étaient en visite chez leur père, M. Pierre Bouchard, de cette paroisse, la semaine dernière. M. et Mme Welly Lapointe, de Bégin, vénéral, en visite chez leur frère M. Dorila Gauthier, de cette paroisse, dimanche.

M. Pitre Pageau, de Jonquière, était chez son père la semaine dernière. MM. Xavier et Adolphe Tremblay, de Jonquière, étaient en visite chez leur père, M. Edouard Gauthier, de cette paroisse, samedi et dimanche.

M. et Mme Paul Tremblay, de Ste-Anne, sont venus visiter leur père, M. William Gauthier, de cette paroisse, dimanche le 1er janvier. M. Arthur Coulombe qui a passé quelques mois dans les chantiers, est venu passer le temps des fêtes dans sa famille.

M. et Mme Joseph Larouche, de Ste-Anne, sont venus rendre visite à M. Arthur Bouchard, de cette paroisse, dimanche, 1er janvier. M. Adrien Gauthier, était à Jonquière, par affaires, la semaine dernière. M. Ernest Boulet rendait visite la semaine dernière à ses parents de Jonquière. Statistiques Il y eut dans le cours de l'année 1929, 42 baptêmes, 13 sépultures, dont huit adultes, et 3 mariages.

STE-AGNES

St-Agnès, 15. — D.N.C. — Le 7 janvier, M. Camille Perron, des Eboulements, conduisit à l'autel Mlle Philomène Gaudreault. M. Ferdinand Perron servait de témoin à son fils et M. Aimé Gaudreault, accompagnait sa fille. Le même jour, M. Joseph Bouchard unissait sa destinée à celle de Mlle Laurette Tremblay. M. Adélaïde Bouchard, marié, servait de témoin à son fils et M. Joseph Tremblay accompagnait sa sœur. Le même jour a été béni par l'abbé Jos. Gagnon, le mariage de M. Amable Tremblay à Mlle Exantime Simard. M. Joseph Tremblay servait de témoin à son fils et M. Georges Simard accompagnait sa fille. Le même jour a été également béni l'union de M. Alphonse Lavoie à Mlle Germaine Lavoie. M. Ulysse Maltais servait de témoin à l'époux et M. Thomas Lavoie accompagnait l'épouse. A ces nouveaux époux nous souhaitons bien du bonheur. Notes sociales L'abbé A. Perron, vicaire, nous quitte il y a quelque temps pour St-Prime pour y passer les vacances du jour de l'an. M. Hilaire Gaudreault était à St-Hilarion, le 4 janvier, à l'occasion des funérailles de son beau-frère, M. Ernest Tremblay. Étaient les hôtes de M. le Curé, révérend: M. et Mme Adélaïde Dufour, M. Wilfrid Dufour, Miles Clémence, Germaine et Marie-Alice Dufour, tous du Cap à l'Aigle. Mme Jos. Vézina, de l'Ange Gardien est en promenade chez ses frères et soeurs. M. Stanislas Tremblay, de St-Urbain, était chez M. Hilaire Gaudreault, le 6 janvier. M. et Mme Augustin Boudreault, de Montréal, sont en promenade chez M. Simon Boudreault et autres. M. et Mme Marcellin Bouchard, ainsi que M. Hilaire Bouchard, de St-Irénée, étaient en cette paroisse le 1er et le 2 janvier. Ils ont rendu visite à leurs nombreux parents et amis. M. Jos. Gagnon et Tancrede Néron, sont allés à Québec dernièrement, en voyage d'affaires. M. Ferdinand Gagnon est parti le 4 janvier pour une promenade à St-Siméon. M. Joseph Tremblay (Lea), de St-Coeur de Marie est de passage en cette paroisse depuis quelque temps. Il a rendu visite à ses nombreux parents. M. et Mme Louis Bergeron, de Coucok, étaient de passage en cette paroisse le 5 et le 6 à l'occasion du mariage de Mlle Laurette Tremblay. M. Lionel Tremblay, des Eboulements, était en visite chez Mme Flavien Tremblay le 6 et le 7 janvier. M. Aimé Gagnon, de St-Hilarion, était en cette paroisse le 6 janvier. M. René Harvey est en promenade à St-Irénée depuis quelque temps. Mlle Marie-Louise Lavoie est en promenade à La Malbaie, chez sa sœur Mme Philippe Maillois. Honneur au Mérite M. Jos. St-Gelais, fromager à obtenir par l'entremise de M. Arthur Paquet, un prix pour le pourcentage dans la fabrication du fromage (No 1). Il a aussi obtenu un prix lors d'un concours fait dans toute la province de Québec pour la perfection du fromage.

REDDITION DE COMPTES

Dimanche le 7, après la grand-messe, M. le secrétaire des Syndics a rendu ses comptes pour la construction de notre église. Les contribuables assemblés n'eurent qu'une voix pour s'écrier: "Que le coût de notre église était peu élevé, en considération de ses vastes proportions, de sa beauté et de toutes les améliorations modernes qu'elle possède. Ils félicitèrent et remercièrent unanimement M. le curé William Tremblay, qui fut l'âme dirigeante des travaux, qui s'est montré aussi habile financier que pieux et dévoué à sa santé pour élever un temple pour la gloire de Dieu et l'honneur de sa paroisse. Va et vient MM. les abbés Ludger Bolduc, aumônier des Servantes du Saint-Sacrement, et Joseph Lalancette, aumônier de l'hôpital St-Michel, de Roberval, étaient en visite dans leurs familles le premier janvier.

ST-CHARLES

St-Charles, 15. — D. N. C. — Tableau d'honneur Résultat du Concours de décembre, école dirigée par Mlle Amanda Gauthier de année: Germaine Coulombe, Alice Racine. 2e année: Charlemagne Racine, René Racine, Marguerite Bergeron, Simeon Racine, Thérèse Bergeron, Isola Simard. 3e année: Hélène Vachon, Antoine Tremblay, Jean-Charles Coulombe, Joseph-Ernest Racine, Albéric Lapointe, Germaine Vachon, Marie-Rose Vachon. 4e année: Julienne Gaudreault, Henri Bergeron, Henri Munger, Martha Nepton. Les écoliers et les écolières sont retournés chacun et chacune à leur Alma Mater, après avoir passé de joyeuses vacances.

VA ET VIENT

M. le curé de St-Ambrose est venu rendre visite à M. le curé de cette paroisse, vendredi dernier. M. Philippe Bouchard était en visite chez ses parents de Jonquière la semaine dernière. M. Lorenzo Racine accompagné de ses deux soeurs Marguerite et Alda, étaient à St-Honoré dimanche dernier. Miles Amanda et Eugénie Gauthier, de cette paroisse, visitaient leurs parents, de Jonquière, la semaine dernière. M. Xavier Gauthier, de Jonquière, était chez son père, Dorila Gauthier, dimanche.

VA ET VIENT

M. et Mme Welly Lapointe, de Bégin, vénéral, en visite chez leur frère M. Dorila Gauthier, de cette paroisse, dimanche. M. et Mme Jos. Vézina, de l'Ange Gardien est en promenade chez ses frères et soeurs. M. Stanislas Tremblay, de St-Urbain, était chez M. Hilaire Gaudreault, le 6 janvier. M. et Mme Augustin Boudreault, de Montréal, sont en promenade chez M. Simon Boudreault et autres. M. et Mme Marcellin Bouchard, ainsi que M. Hilaire Bouchard, de St-Irénée, étaient en cette paroisse le 1er et le 2 janvier. Ils ont rendu visite à leurs nombreux parents et amis. M. Jos. Gagnon et Tancrede Néron, sont allés à Québec dernièrement, en voyage d'affaires. M. Ferdinand Gagnon est parti le 4 janvier pour une promenade à St-Siméon. M. Joseph Tremblay (Lea), de St-Coeur de Marie est de passage en cette paroisse depuis quelque temps. Il a rendu visite à ses nombreux parents. M. et Mme Louis Bergeron, de Coucok, étaient de passage en cette paroisse le 5 et le 6 à l'occasion du mariage de Mlle Laurette Tremblay. M. Lionel Tremblay, des Eboulements, était en visite chez Mme Flavien Tremblay le 6 et le 7 janvier. M. Aimé Gagnon, de St-Hilarion, était en cette paroisse le 6 janvier. M. René Harvey est en promenade à St-Irénée depuis quelque temps. Mlle Marie-Louise Lavoie est en promenade à La Malbaie, chez sa sœur Mme Philippe Maillois. Honneur au Mérite M. Jos. St-Gelais, fromager à obtenir par l'entremise de M. Arthur Paquet, un prix pour le pourcentage dans la fabrication du fromage (No 1). Il a aussi obtenu un prix lors d'un concours fait dans toute la province de Québec pour la perfection du fromage.

M. St-Gelais remercie bien sincèrement tous ses patrons qui ont contribué à son succès. Nos félicitations. Le Premier (Suite de la 1ère page) avait insulté les ouvriers et l'hon. M. Galipeault lui demande des précisions. M. Guyon, répond le député de Maisonneuve, a dit qu'il avait trop de gens qui se mélangent de ce qui ne les regardait pas. Commentant le requête de M. Perrault de prendre des causes du gouvernement, M. Tremblay déclara que le premier ministre avait dit que M. Perrault était libre à l'endroit du gouvernement. C'est pour cela, dit-il qu'il a le respect des lois. Le député de Maisonneuve a terminé en critiquant le gouvernement de ne pas encore avoir trouvé les moyens d'augmenter les salaires des instituteurs. M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, a demandé l'ajournement du débat et la Chambre s'est ajournée à trois heures cet après-midi. Je m'arrête un instant à notre trésorier provincial, nouveau dans cette charge. Respectueux des minorités, nous ne nous voulons continuer une tradition de querelles en confiant le trésor à l'un de nos compatriotes de langue anglaise. Nos adversaires qui se précipitent devant leurs auditeurs anglais de largeur d'esprit, ont voulu le faire disparaître; ils ont misérablement échoué. Je laisse à la minorité de cette province le soin de dire quel est le parti qui l'a mieux servi. Est-ce le parti libéral qui a choisi un des meilleurs.

TROUVE

Une bague qui paraît avoir assez de valeur, a été trouvée sur la rue Racine, ce matin. On pourra la réclamer en donnant la description et en payant les frais d'annonce. S'adresser à M. H. Proumen, rue Racine, Chicoutimi.

Collecteur Solliciteur

On demande immédiatement un collecteur solliciteur pour les villes de Jonquière et Kénoagami. — Références exigées — S'adresser à: J.-A. ALAIN Le "Progrès du Saguenay"

Achetez Sirop Speedol

Contre votre Rhume 50c INCOMPARABLE

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

RENTIERS: — On peut le devenir maintenant avant 10 ans. Renseignements gratuits. Edouard Lavoie Jonquière, P.Q.

TOUT RHUME EST DANGEREUX

COMMENCEZ IMMEDIATEMENT PAR PRENDRE FATHER JOHN'S MEDICINE

Exempt de Drogues Dangereuses

Placement conseillé par Roger Babson

Roger Babson affirme qu'une police d'assurance sur la vie est le premier placement que doit faire un jeune homme. Il développe l'habitude de l'épargne et devient une ressource précieuse en maintes circonstances. Plus tôt on commence, moindres sont les versements. Ne tardez pas. Nos experts sont à votre disposition pour vous conseiller amicalement.

G.-A. Couture

235, rue Racine CHICOUTIMI

L'ASSURANCE AMIE MONTREAL LIFE

Si vous n'annoncez pas dans le "Progrès du Saguenay" votre chiffre d'affaires n'est pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.